

Zeitschrift:	Revue de linguistique romane
Herausgeber:	Société de Linguistique Romane
Band:	48 (1984)
Heft:	191-192
Artikel:	Variété et développement linguistiques : sur les tendances évolutives en français moderne et en espagnol
Autor:	Schmitt, Christian
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-399764

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VARIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT LINGUISTIQUES

Sur les tendances évolutives en français moderne et en espagnol

En hommage à Bodo Müller
pour son 60^e anniversaire
le 10 octobre 1984.

La linguistique contemporaine est marquée par une attention de plus en plus portée sur les problèmes des variétés linguistiques et les principes qui régissent les langues. La fonction des variétés et l'apport des sous-systèmes à l'évolution du système de la langue forment, aujourd'hui, un centre d'intérêt de l'investigation⁽¹⁾ redécouvert pour plusieurs raisons :

1^o La première impulsion est due, sans doute, à une occupation plus intense portant sur les principes généraux des transformations linguistiques, à un intérêt spécial aux problèmes de l'évolution des systèmes de communication et aux universaux du changement linguistique⁽²⁾.

2^o En romanistique, ce renouveau de la linguistique évolutionniste (anglais : *developmental linguistics*) doit beaucoup aux études controversées, il est vrai, sur l'évolution du code oral et son apport à l'évolution de la langue, c'est-à-dire à la discussion assez violemment sur la

(1) Cf. p. ex., W. Klein, *Variation in der Sprache*, Kronberg 1974 ; P. Scherfer, *Funktionale Sprachvarianten*, Kronberg 1977 ; K. Nabrings, *Sprachliche Varietäten*, Tübingen 1981 ; L. Auburger, *Funktionale Sprachvarianten*, Wiesbaden 1981.

(2) Voir H. Lüdtke, *Auf dem Weg zu einer Theorie des Sprachwandels*, in : H. Lüdtke (éd.), *Kommunikationstheoretische Grundlagen des Sprachwandels*, Berlin/New York 1980, pp. 182-252.

diachronie de la langue parlée⁽³⁾ et la futurologie linguistique qui représente pour ainsi dire une prolongation de l'axe historique⁽⁴⁾.

3º Il serait certainement injuste de sous estimer l'apport de la socio-linguistique qui, elle, ne se contente plus de la description des variétés, de la typologie des systèmes marginaux et centraux, mais essaie plutôt d'établir les règles selon lesquelles les structures périphériques influent sur les structures principales, de décrire et systématiser les bases fondamentales de la communication⁽⁵⁾ et d'élaborer les positions théoriques⁽⁶⁾.

Somme toute, nous sommes en droit de constater un retour de l'intérêt aux problèmes diachroniques, mais il serait certainement erroné d'en conclure que la romanistique fasse marche arrière en direction de la grammaire historique prônée au début du siècle, au contraire : les questions principales s'expliquent à partir des données synchroniques, elles sont en général issues ou s'expliquent à partir d'aspects descriptifs ; dans le fond, elles traitent des problèmes typologiques à implication généalogique.

La discussion consacrée au changement linguistique est loin d'être satisfaisante. Cela s'explique par deux raisons d'ordre plutôt théorique : d'abord il faut souligner que les travaux historiques du siècle passé et la grammaire historique en général se fondent sur une conception différente de ce qu'est la langue et qu'ils traitent avant tout les unités phonétiques et l'inventaire lexical des langues respectives, domaines qui attirent beaucoup moins l'attention des linguistes d'aujourd'hui ;

-
- (3) H. Stimm (éd.), *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen*, Beiträge des Saarbrücker Romanistentages 1979, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 6, Wiesbaden 1980 ; cf. aussi B. Schlieben-Lange, *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart/Berlin/Köln/Mainz 1983, pp. 30 ss.
- (4) B. Müller, *Linguistische Futurologie (an Beispielen der franz. Phonetik/Phonologie)*, in : *Romanica Europaea et Americana*, Festschrift für H. Meier, Bonn 1980, pp. 392-401.
- (5) H. Lüdtke (éd.), *Kommunikationstheoretische Grundlagen des Sprachwandels*, Berlin/New York 1980.
- (6) D. Cherubim, *Sprachtheoretische Positionen und das Problem des Sprachwandels*, in : *Sprachwandel und Geschichtsschreibung*, *Jahrbuch 1976 des Instituts für Deutsche Sprache* (Sprache der Gegenwart, XLI), Düsseldorf 1977, pp. 61-82.

en second lieu il semble impératif de souligner que la linguistique actuelle a tendance à comprendre la description des langues non comme l'inventorisation des sons, mots et structures mais plutôt comme une analyse des voies de communication, un raisonnement sur l'emploi des systèmes signalétiques et un procédé concernant l'ensemble des phénomènes pragmatiques de l'acte de la parole. Les points de départ sont donc peu comparables : le cadre théorique reste complètement différent, les règles identiques se réfèrent souvent à des réalités non identiques. Il est, par conséquent, hasardeux de diagnostiquer, pour des étapes chronologiques d'une langue ou d'une famille de langues, l'apparence de la continuité ou de la divergence évolutives en général, les phénomènes observés manquent d'identité, les méthodes d'observation élaborées par Dinser (7), Cherubim et Nabrings (8) restent disparates et ne peuvent pas servir de base à la description des couches historiques successives du français, de l'espagnol ou d'une autre langue romane.

Rien d'étonnant que la discussion sur la diachronie du français parlé menée au congrès des romanistes allemands à Sarrebruck en 1979 (9), ait été orientée en premier lieu sur les problèmes méthodologiques de la génèse des langues ; les exposés de ce congrès s'accordent, en principe, sur les trois points suivants :

1^o La base matérielle des caractéristiques de la langue parlée (et notamment du français parlé) est encore à créer ; les textes et les témoignages qui peuvent servir de documentation n'ont été jusqu'alors systématiquement ni réunis ni analysés (10).

2^o Les grammaires historiques existantes ne décrivent que partiellement ou très peu le changement linguistique comme tel, étant donné qu'elles ont en vue en première ligne la discontinuité des langues et des éléments discrets de la langue et qu'elles nous informent peu sur la continuité des règles et des faits et très peu sur le changement fonction-

(7) G. Dinser, *Zur Theorie der Sprachveränderung*, Kronberg 1974, pp. 7 ss.

(8) D. Cherubim, *Sprachwandel. Reader zur diachronischen Sprachwissenschaft*, Berlin/New York 1975, pp. 7 ss.

(9) H. Stimm (éd.), *op. cit.*, *passim* ; cf. aussi F. J. Hausmann, *Wie alt ist das gesprochene Französisch ? Dargestellt am Übergang von j'allons zu on y va*, in : *Romanische Forschungen* 91 (1979), 431-444.

(10) G. Ernst, *Prolegomena zu einer Geschichte des gesprochenen Französisch*, in : H. Stimm (éd.), *op. cit.*, pp. 1-14 ; Ch. Schmitt, *ibid.*, pp. 15-32 ; F. J. Hausmann, *ibid.*, pp. 33-46.

nel des formes et éléments matériellement stables ou identiques dans l'histoire des langues (¹¹).

3º Pour pouvoir s'exprimer en termes clairs sur les modalités, les causalités et les finalités de l'évolution des langues et élaborer une théorie du changement linguistique, il est besoin de relire grand nombre de textes historiques et de se mettre à la recherche de sources nouvelles qui permettent une meilleure et plus complète description des couches historiques successives des langues (¹²).

De ces prémisses découle le postulat d'analyser empiriquement dans un procédé déductif aussi ample que possible la langue française, la plus connue et la plus étudiée des langues romanes, d'expliquer par des procédés phénologiques comme étiologiques les données observées dans leur cadre historique et d'essayer de caractériser les résultats acquis éventuellement comme une suite due à l'effet des universaux linguistiques, pour obtenir, par cette voie, une réponse aux questions fondamentales du comment et du pourquoi, des conditions et des modalités du changement linguistique ; cette réponse ne serait d'abord valable que pour une seule langue ou, plus exactement, pour une étape historique de cette langue.

Nous avons fait des efforts de trouver de tels textes et avons découvert l'œuvre d'un auteur jusqu'aujourd'hui presque inconnu et jamais exploité dans la description historique du français : *Les deux grammaires fransaises* de René Milleran (Marseille 1694) (¹³). Les grandes encyclopédies ne nous donnent aucune information sur cet auteur, nous n'avons pas pu trouver d'indication dépassant l'information donnée dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1843, page 259, suivant laquelle Milleran naquit à Saumur en 1655, étudia les langues anglaise et allemande et travailla comme philologue à Milan jusqu'à sa mort en 1699. Dans le *Dictionnaire du Département Maine-et-Loire* nous lisons la biographie suivante :

(¹¹) Ch. Schmitt, *Gesprochenes Französisch um 1600*, in : H. Stimm (éd.), *op. cit.*, p. 21.

(¹²) G. Ernst, *Prolegomena* (cf. note 10), pp. 3 ss. ; Ch. Schmitt, *ibid.*, pp. 19 ss. ; B. Schlieben-Lange, *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart/Berlin/Köln/Mainz 1983, pp. 45 ss.

(¹³) Nous avons utilisé la réimpression de l'édition unique de Marseille 1694, éditée par Slatkine, Genève 1973.

« MILLERAN (René), 1655-1699, né à Saumur. Il enseignait l'anglais et l'allemand, fut interprète du roi en sa Cour de Parlement, et, après avoir parcouru l'Europe, fut professeur à l'Hospice des Pénitents de Milan. Il préconisait une réforme de l'orthographe, et a composé des ouvrages bizarres et introuvables. » (14)

Les *Deux grammaires fransaises* (DGF) font partie de ces ouvrages qui ont été longtemps perdus ou introuvables ; elles se distinguent des publications semblables de Meigret et Peletier (15), premiers réformateurs de l'orthographe française, par une conception propre de l'orthographe : Meigret et Peletier avaient voulu remplacer l'ancienne orthographe française surchargée de règles étymologiques par un système de signes scripturaux correspondant plus ou moins à une sorte de transcription phonétique souvent difficile à interpréter comme l'ont déjà reconnu Thurot (16) et Millet (17) dans leurs ouvrages de base ; Milleran, lui, part de l'orthographe existante et élimine le fardeau étymologique et morphologique qu'il considère comme superflu, ce qui veut dire concrètement que dans un texte imprimé en lettres romaines il met en lettres italiques tout ce qui n'est pas prononcé, et que dans un texte imprimé en lettres italiques il met en lettres romaines ce qui ne se prononce pas. Il fait ainsi ressortir du texte les graphèmes qui n'ont pas de réalité phonique :

« Comme la premiere chose qu'on doit apprendre absolument, est l'ortografe, je me suis appliqué avec toute l'exactitude possible à en inventer une si belle, si juste et si facile, principalement en faveur de ceux qui ne savent point de Latin, qu'on peut savoir en moins de tens qu'il faut pour lire cet Ouvrage, la beauté et la pureté de la prononciation, ayant sur tout retranché par les accens la plu-part des lettres muettes ou qui ne se prononcent point ordinairement, et marqué d'*Italique* DANS le Romain, Et DE Romain DANS l'*Italique* toutes celles qui ne se prononcent point du tout, n'étant muettes que par accident selon les Regles que j'en doñe, et celles qui ne se

(14) Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine & Loire et de l'ancienne province d'Anjou*, tome II, Angers 1978, p. 447.

(15) Cf., p. ex., Ch. Beaulieu, *Histoire de l'orthographe française*, 2 tomes, Paris 1927.

(16) Ch. Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, 2 tomes, Paris 1881-1883.

(17) A. Millet, *L'enseignement des sons du français depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris 1933.

prononcent que fort peu. Les quelles lettres je n'ai pû me dispenser de laiser par les raisons que j'ai déjà dites, comñe l'*nt*, aprs l'*e*, des troisiémes personnes du plurier, et l'*e* dans les autres endroits qui a tant de differens sons, etc. en quoi l'on doit remarquer, pour *Regle generale*, que je coñcence à doñer dés ma *Preface pour la bien lire*, que la lettre qui sera devant ou aprs doit toujours se prononcer plus longue. Ainsi cete nouvelle decouverte abregera de plus des trois quarts le tens qu'on metoit autrefois à bien apprendre la *Langu*e, en fournissant les moyens de faciliter et de cultiver entiere-ment la memoire, sur tous aux Dames qui ne parlent point ordinai-rement Latin. D'où il est ais de juger que, comñe personne ne peut doñer ce qu'il n'a pas. La plupart se flatant d'en être capables *qui n'en aprochent que de cent lieues*, on sera sûr d'apprendre et en tres peu de tens, ce que l'on n'aprenoit presque jamais auparavant qu'imparfairement. » (18)

Milleran profite ainsi des expériences acquises à l'étranger en tant que professeur de langues ; il avait toujours dû constater que la pronon-ciation posait des problèmes à ses élèves à cause d'une correspondance peu systématique entre phonie et graphie ; c'est pourquoi, à son avis, il serait souhaitable de réécrire la grammaire :

« *Par le moyen d'une nouvelle Ortografe si juste, et si facile, qu'on peut apprendre la bôté, et la pureté de la prononciation en moins de Tans, qu'il ne fût pour lire cet Ouvrage, par la differance des Karacteres qui sont osi bien dans le cors des Regles, que dans leurs Examples, ce qui est d'otant plus particulier, qu'elles sont tres-faciles, et incontestables, la prononciation étant la partie la plus esancielle de toutes les langues.* » (19)

D'après lui, le graphème <*s*> caractérisé par la forme du ser-pent, devait présenter le plus de difficultés, comme il le souligne dans son second livre :

« *L'S a presque toutes les qualités du Serpent, car elle n'en a pas seulement la figure, mais non contente de la place qui lui est deuë dans la plus part des mots de notre Langue à cause de leur étimo-logic, elle se veut glisser comñe lui en se mettant en plusieurs autres où il senble qu'il n'en soit pas besoin ; comñe vous voyez dans *avant-s-hier* et dans *va-s-y* du n.2.1. suivant. Elle en a aussi un peu le siflement sans le quel on ne la peut prononcer. De plus comñe le*

(18) Milleran, *DGF* I, 8 s.

(19) *Ibid.*, I, préface.

serpent change de peau, elle se change aussi selon les occurrences, savoir en ç en x. et en z. » (20)

Il ne lui est pas possible de rester fidèle à ses principes dans ce chapitre de sa grammaire : d'un côté il ne veut pas renoncer complètement aux fonctions morphologiques du graphème <s> dans le code écrit, de l'autre il se doute que ce graphème correspond à une réalité phonologique étant donné que la lettre <s> marque la longueur d'une voyelle et qu'ainsi elle n'appartient pas tout à fait à la catégorie des graphèmes dépourvus de valeur phonétique.

Mais malgré ces restrictions, les règles fondamentales de l'orthographe de Milleran se laissent réduire à la formule simple que voici : chaque graphème dépourvu de valeur phonétique doit être relevé par le choix des caractères typographiques et être marqué comme signe scriptural superflu.

Ses caractères typographiques sont plus faciles à comprendre et prêtent moins à confusion que ceux qu'a utilisés Gile de Vaudelin dans sa *Nouvelle manière d'écrire comme on parle en France* (21) composée en 1692 et publiée en 1713. Vaudelin, d'après Martinet un « fonctionnaliste avant le mot » (22) — ce qui est également valable pour Milleran —, nous a donné une précieuse description du français de son époque ; dans cette grammaire si fondamentale pour l'histoire du français moderne, Vaudelin, à force d'établir une orthographe fondée sur l'alphabet latin et enrichie de nombreux signes inventés par lui-même et de la fixer selon le bon usage des honnêtes gens de la cour et des salons, nous a fourni des indices informatifs sur la prononciation et le système phonologique de son temps. Les règles de Milleran sont la plupart du temps plus simples et plus claires (23) et permettent de ce fait une reconstruction encore plus détaillée de l'état phonétique du

(20) *Ibid.*, II, 105.

(21) G. Vaudelin, *Nouvelle maniere d'écrire comme on parle en France*, Paris 1713.

(22) A. Martinet, *La phonologie du français vers 1700*, in : A. Martinet, *Le français sans fard*, Paris 1974, p. 161 ; pour les idées 'phonologiques' de Milleran voir : *DGF* II, 6 ss.

(23) M. Cohen, *Le français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin*, Paris 1946, p. 5, a déjà remarqué que dans ce système plusieurs signes sont « ambigus par la faute d'analyse phonétique » et que les sons sont « parfois représentés par des caractères différents selon les cas qui les représentent ».

français de ses contemporains. Milleran part de la norme du français (Île-de-France) et est ainsi en accord avec les principes traditionnels élaborés par les grammairiens français et anglais depuis le 16^e siècle⁽²⁴⁾ :

« Saumur, 2. Vile d'Anjou sur la Loire, où on parle tres-bien François, Salmurium »⁽²⁵⁾ ;

cette constatation est d'ailleurs reprise dans le privilège du Roi de 1688 par le syndic Coignard qui s'exprime de manière élogieuse :

« Notre bien amé RENÉ MILLERAN, Professeur des *Langues Françoise, Alemande, et Angloise, et Interprete dans notre Cour de Parlement*, Nous a fait remontrer que s'étant appliqué des ses premières années, principalement depuis ses voyages à enseigner les Langues, et d'autant plus la Françoise, que Saumur lieu de sa naissance est un des principaux endroits où on la parle dans toute sa pureté ; sa grande experience, l'avantage de son País, et celui de ses études qu'il y a faites, outre ses longs voyages dans les País étrangers, l'ont rendu capable de composer un Livre intitulé, *Nouvelle Grammaire Françoise, avec les Idiomes Latins, Alemans et Anglois*, le quel il desireroit faire imprimer, et doñer au public. »⁽²⁶⁾

Pour Milleran lui-même la provenance d'un professeur de langue a une grande signification, comme le soulignent les remarques de la préface :

« Je sai pourtant qu'il y a depuis peu en France, principalement à Paris un tres-grand nonbre de Professeurs de la Langue Françoise. Mais je sai aussi qu'il en faudroit plusieurs pour en faire un bon, parce que la plûpart sont fort eloignés des Provinces, où on ait les mêmes avantages, et les agréemens de la Langue qui se trouvent dans celle d'où je suis qui est recommandable par dessus les autres parmi les Etrangers, et les François mêmes. Sur tout à cause de la beauté, et de la pureté de la prononciation que la plus part de ces Professeurs n'ont point. C'est pourquoi il faut s'attacher à ceux à qui le pays a doné cet avantage. »⁽²⁷⁾

Nous avons réuni et classé les indications et témoignages indirects comme directs contenus dans cet ouvrage ; nous avons enregistré la prononciation du français classique telle que l'a décrite Milleran et l'avons comparée à la prononciation du français commun contemporain.

(24) Ch. Schmitt, *La grammaire française des 16^e et 17^e siècles et les langues régionales*, in : *TraLiLi* 15 (1977), 215-225.

(25) Milleran, *DGF* II, 106.

(26) Milleran, *DGF* II, appendice.

(27) Milleran, *DGF* I, 2.

La comparaison de deux coupes synchroniques nous sert à démontrer les tendances générales du changement phonétique du code parlé depuis le français classique jusqu'au français d'aujourd'hui.

Deux raisons nous ont obligé à mettre l'accent sur l'évolution du consonantisme français : d'un côté, nous connaissons assez bien l'évolution des unités syllabiques depuis les études de Cohen (28) et de M. Martinet (29) sur Vaudelin, d'un autre côté les remarques de Milleran concernant moins ce domaine, elles sont moins claires et moins précises en ce qui concerne le système vocalique et auraient besoin d'un commentaire interprétatif.

La première différence frappante entre le français de Milleran et la langue générale d'aujourd'hui concerne le nombre d'éléments constitutifs des unités discrètes ou des éléments lexicaux séparés : on peut constater qu'aujourd'hui, en moyenne, les lexèmes français possèdent, en général, un phonème de plus que les mêmes lexèmes il y a trois cents ans, c'est-à-dire les lexèmes du français contemporain possèdent en général plus de substance phonétique, en moyenne un phonème de plus à la fin du mot. Cet enrichissement matériel s'explique facilement à partir de la graphie.

Nous voulons montrer cette modification des fins de mots à partir du [-f] : la grammaire historique nous enseigne que [-f] final étymologique comme non-étymologique a disparu en ancien français ou en moyen français :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| lt. <i>clávem</i> → afr. <i>clef</i> | → mfr., fr.m. <i>clé</i> |
| | afr. <i>jolif</i> → mfr., fr.m. <i>joli</i> |
| lt. <i>bibo</i> | → afr. <i>boif</i> → mfr., fr.m. (je) <i>bois</i> . |

D'après le témoignage de Milleran, fr.m. *soif* fait partie de ce groupe de lexèmes ayant perdu leur [-f] final :

fr. *soif* [swa] (DGF II, 45 s.).

(« L'usage veut que l'f s'exprime par tout à la fin des noms substantifs, et aussi dans leur plurier, excepté, *soif*, qui n'en a point ») (30) ainsi que le singulier de *bœuf*, *œuf* devant consonne :

(28) M. Cohen, *Le français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin*, Paris 1946.

(29) A. Martinet, *Le français sans fard*, Paris 1974, pp. 155-167.

(30) Milleran, DGF II, 45.

bœuf gras [bøgra]
œuf de poule [ødəpul]
bœuf rôti [børoti]
œuf mollet [ømole]
couverc-hef [kuvrəʃe].

Au sujet de leur prononciation, il remarque : « Dites donc *che-d'œuvre*, *couverc-hef*, *œuf de poule*, *beu rôti*, *eus mollais*, etc. » (DGF II, 46).

Les règles concernant [-l] et [-l] finals après [i] semblent être encore plus compliquées : il est connu que le [l] préconsonantique suivant un [i] est tombé déjà en ancien français, phénomène qui a contribué à la création de mots à base double (ex. lt. *gentiles* → afr. *genti*, *gentiz* ; lt. *gentilem* → afr. *gentil*) ; le même phénomène est à constater pour la suite [ɛ, e] + [l], comme le prouve lt. *pluralis* → mfr. *pluriel* → fr.m. *plurier* [plyrje], où *plurier* a été substitué à *pluriel* en analogie à mfr. *singulier* étant donné que <-iel> et <-ier> correspondaient à la même phonie [-je] et étaient devenus pour ainsi dire les graphies possibles de deux éléments homophoniques (DGF I, 8, 64, 79, etc.). D'après Milleran (DGF II, 73 ss.) on ne prononce le graphème <-l> ni au singulier, ni au pluriel dans les exemples suivants :

fusil [fyzi]
outil [uti]
gril [gri]
persil [persi]
nombril [nɔbri].

On est en droit de dire que *gril*, au moins, ne fait plus partie de ce groupe : le *Petit Robert*² 1977⁽³¹⁾ accepte la prononciation [gRil], Martinet/Walter⁽³²⁾ attestent nettement (14 témoins contre 1) que [gRil] l'a emporté entretemps aux dépens de [gRi] ; dans *nombril*, neuf sur dix-sept locuteurs réalisent le [-l] final et *persil* commence à montrer entretemps la même tendance évolutive (4 témoins contre 13).

D'après Milleran, on ne prononce jamais <(i)l> dans

fenouil [fənu]
genouil [ʒənu]
verrouil [vəru],

(31) P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris 1977.

(32) A. Martinet, H. Walter, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris 1973.

formes créées par analogie et formées sur le pluriel des mots respectifs en ancien français (*genouz*, *verouz*, *fenouz*) ; cet exemple montre aussi que la graphie commence à influencer la prononciation et à manœuvrer l'évolution phonétique de la langue française : pour *fenouil*, tous les dictionnaires de prononciation contemporains enregistrent la prononciation influencée par la graphie ([fənuj]) (33).

Milleran décrit minutieusement les règles concernant la prononciation des pronoms personnels *il* et *ils* :

« On ne prononce point l'*l* de la particule relative, et du pronom personnel *il*. et de son pluriel *ils*. que devant une voyelle ou l'*h*. muet, en n'exprimant aussi aucunement *s*. dans le pluriel. » (DGF II, 75).

D'après lui, l'usage de son temps connaît les actualisations suivantes :

il aime [iləm]	et	il finit [ifini]
il honore [ilɔnɔr]		ils finissent [ifinis]
ils aiment [iləm]		il doit [idwa]
ils honorent [ilɔnɔr]		ils doivent [idwav]

(« Ne dites donc pas, *i-zon*, *i-zavoie*, *i-zauroie*. Mais, *il on*, *i son*, *il avoie*, *i savoie*, etc. », DGF II, 76).

De même *-l* est-il tombé à la fin des phrases, par exemple dans les phrases interrogatives :

va-t-il [vati]
finissent-ils [finisti].

Tous ces exemples montrent sans équivoque, que le changement linguistique ne suit pas les lois phonétiques internes du français mais les règles orthographiques régies par l'étymologie (34).

Le [-k] final confirme les mêmes lois évolutives étant donné que bon nombre de mots qui avaient perdu le [-k] de l'ancien français en

(33) Cf., p. ex., A. Lerond, *Dictionnaire de la prononciation*, Paris 1980 ; L. Warinant, *Dictionnaire de prononciation française*, Gembloux 1968 ; etc.

(34) Milleran fait une remarque intéressante à ce sujet : « Dites donc, *il aime*, *il honore*, dans les deux troisièmes personnes, et aussi *i finisse*, *i doive*, quoi que plusieurs Savans, et principalement ceux des Provinces fort éloignées

moyen français ou en français classique l'ont repris en français moderne (afr. *-k* → fr. class. [Ø] → fr.m. *-k*), phénomène qui ne peut s'expliquer que par l'influence de l'orthographe conservatrice sur la prononciation. Milleran (DGF II, 23 s.) atteste

coc d'inde [kɔdɛd]
cinq chevaux [sɛʃəvo]
j'en ai cinq [ʒãneſɛ]
avec [ave] (DGF I, 5, etc.)
donc [dɔ̃] (DGF I, 11, 12, etc.) ;

pour tous ces exemples se montre aujourd'hui la tendance à prononcer les consonnes finales ; le seul exemple qui pourrait indiquer une tendance inverse est *porc* (DGF I, 120 graisse de porc [gresaſdəpɔ̃k]).

Le médium graphique a également contribué à renforcer en français contemporain la finale des mots se terminant en français classique par une voyelle et par [-s] :

sens de la regle [sãdəlaregl(ə)] (DGF I, 3, 29, 30, etc.)
d'un Pasteur fils du Roi [fidyrwa] (DGF I, 60, 74, etc.)
sus dites, sū-dits [sydit, sydi] (DGF I, 44, 84, 93, etc.)
mœurs [mœr] (DGF I, 164).

La grammaire prescriptive d'aujourd'hui (cf., p. ex. Warnant, s.v.v.)⁽³⁵⁾ exige la prononciation du [-s], l'usage connaît, à côté du [-s], un [-z]

de celles où la pureté de la prononciation est en vogue, prononcent toujouſs
l. par tout au singulier, ce qui est néanmoins plus supportable que de pro-
noncer le z. au plurier devant une voyelle au l'h. muet au lieu de son s.
selon la règle ordinaire, parce que cette manière de prononcer est d'autant
plus absurde, et contraire à la vraie signification des verbes, que s'il fallait
prononcer toujouſs i.z. devant les voyelles, les Etrangers feroient si peu de
différence entre les suivants, et autres, à cause du rapport qui se trouveroit
pour long entre eux, qu'en confondant ainsi leur prononciation, à peine
pourroit-on les distinguer les uns des autres.

Ils ont, *Habent*.

Ils sont, *Sunt*.

Ils avoient, *Habebant*.

Ils savoient, *Sciebant*.

Ils auroient, *Haberent*.

Ils sauroient, *Scirent*.

Ne dites donc pas, *i-zon*, *i-zavoie*, *i-zauroie*. Mais, *il on*, *i son*, *il avoie*,
i savoie, etc. » (DGF II, 75).

(35) L. Warnant, *Dictionnaire de la prononciation française*, Gembloux 1968,
s.v.v.

final dans le cas de *sus-dite* (Martinet/Walter : 6 × [sysdit], 5 × [syzdit] et 5 × [sydit]).

Plus grandes encore sont les divergences entre le français décrit par Milleran et le français contemporain dans la prononciation du [-r] (DGF II, 100 ss.) ; on peut presque parler ici d'une divergence systématique :

velours [vəlu], fr.m. [vəlur]
 toujours [tuʒu], fr.m. [tuʒur] (36)
 jour [ʒu], fr.m. [ʒur] (DGF I, 26)
 discours [disku], fr.m. [diskur] (DGF I, 66)
 -eur [-ø], fr.m. [-œr] (DGF II, 100 ss.), exemples :

coupeur de bourses [kupødəburs], fr.m. [kupœrd(ə)burs]
 bateur d'estrade [batødestrad], fr.m. [batœrdestrad]
 joueur d'instrumens [zuødɛstrymã], fr.m. [zuœrdɛstrymã]
 professeur [profesø], fr.m. [profesœr] (DGF I, 2)
 p(l)usieurs [p(l)ysjø], fr.m. [plysjœr] (DGF I, 2, 27, 65, 68, etc.) (37)
 meilleur [mejø], fr.m. [mejœr] (DGF I, 21)
 auteur [otø], fr.m. [otœr] (DGF I, 16)

les verbes terminés par *-ir* (DGF II, 100 ss.), exemples :

batir [bati], fr.m. [batir]
 courir [kuri], fr.m. [kurir]
 servir [servi], fr.m. [servir] (DGF I, préface)
 grossir [grøsi], fr.m. [grøsir] (DGF I, préface)
 afermir [afermi] (DGF I, préface), etc.

l'adjectif *cher*, quand le [-r] est suivi d'une consonne :

cher pour [ʃepur], fr.m. [ʃerpur] (DGF I, 75)

(36) Cette prononciation ([tuʒu]) est confirmée dans toutes les attestations du mot ; devant voyelle on réalise [-s], comme cela est indiqué par l'orthographe 'toujours + V' (DGF I, 32, 98, 125, 162, 163, etc.). Pour toujours il n'y a pas de liaison régulière, cf. 'toujours entre' (DGF I, 39).

(37) La règle concernant la liaison correspond à l'usage élaboré pour *toujours* : devant consonne on prononce [p(l)ysjœ] (DGF I, 27, 65, 68, 94, etc.) ; devant voyelle il y a une liaison [z] (plusieurs exemples [plyzjœzɛksãpl], DGF I, 5, 6, etc.) ; devant les consonnes *r*-, *f*-, *v*- on réalise souvent [-r] final : plusieurs voyelles (DGF I, 96, etc.).

les substantifs terminés par *-ir* ou *-oir* (DGF II, 104), exemples :

loisir [lwazi], fr.m. [lwazir]
 plaisir [plezi], fr.m. [plezir]
 souvenir [suvəni], fr.m. [suvənir] (DGF I, 75)
 miroir [mirwa], fr.m. [mirwar] (DGF I, 66)
 mouchoir [muʃwa], fr.m. [muʃwar] (DGF I, 66) (38), etc.

Dans tous ces cas on parlera d'un changement phonétique $[-r] \rightarrow [\emptyset] \rightarrow [-r]$ dû à l'influence de l'orthographe (39).

Les divergences concernent également le $[-rə]$ final ; la tendance de l'évolution au 17^e siècle indique déjà l'état actuel, comme le montre l'exemple des pronoms possessifs atones qui obéissent à la règle suivante :

-re se prononce devant les mots commençant par une voyelle :

votre amitié [vɔtrəmitje]
votre honneur [vɔtrənø]

-re ne se prononce pas devant les mots commençant par une consonne :

votre serviteur [vɔtservitø]
notre livre [nɔtliv].

Les verbes du troisième groupe en <*-re*> ainsi que les substantifs en <*-re*> (exemples : maîtres, DGF I, 11 ; lettres, DGF I, 12, etc.) n'obéissent, apparemment, pas encore à cette évolution phonétique (40).

Le $[-r]$ final d'aujourd'hui qui n'existe pas encore dans le français classique doit ainsi son existence à l'orthographe étymologique du français moderne ; or, le changement $[-r] \rightarrow [\emptyset] \rightarrow [-r]$ n'étant pas réversible, on doit expliquer cette évolution comme phénomène extérieur.

Les traitements de $[-t]$ (DGF II, 158 ss.) et $[-d]$ (DGF II, 30 ss.) restent contradictoires (41) ; d'après Milleran, le *t* final se prononçait

(38) Cette règle connaît plusieurs exceptions : *désir*, *soupir*, *respir*.

(39) Les seules exceptions sont *entier*, *familier* et *loyer* (DGF I, 67, 87) dont le $[-r]$ a été réalisé à l'époque de Milleran.

(40) Vaudelin, contemporain de Milleran, atteste déjà *marbre* [marb].

(41) Fr. *nid*, p. ex., possède une consonne finale qui « se prononce comme *-t* lorsqu'il termine la phrase » (DGF II, 37), témoignage qui confirme que la prononciation obéissait aux règles de la phonétique phrastique.

toujours quand il était suivi d'une voyelle et le plus souvent quand il était suivi d'une consonne dans les exemples suivants : *atentat, debout, but, cabinet, portrait, combat, dont, delicat, depit, lit, de mon fait, cela vaut fait, tout-a-fait, (du) tout, tribut, il dit, il aimoit, il aimeroit, il soit* (DGF II, 158 ss.), ainsi qu'au singulier *bonet, poulet, net, pet, souflet, valet* : « Dites donc Bonait, nait, pait, etc. Mais *Bonais nais, pais, etc.* » (DGF I, 89) (42). Bien sûr, il ne voulait pas que cette règle qui dépend de la phonétique de la phrase française, connaisse une application impérative : « comme cette prononciation ne depend le plus souvent que de la douceur, elle est plus arbitraire que générale » (DGF II, 158).

Malgré l'instabilité de l'usage du 17^e siècle on peut retenir que (sauf quelques rares exemples comme *but, fait, etc.*) (43) l'évolution du français moderne va dans le sens inverse ; dans le cas du *-t* final, le code scriptural n'influe pas sur le code oral : *attentat, combat, délicat, lit, cabaret, etc.*, ne possèdent plus de *-t* final et appartiennent, par conséquent, au même groupe que *apetit* (DGF II, 160 s.). Le fait que dans l'enseignement scolaire le graphème <-t-> est qualifié de 'consonne muette' pourrait y avoir contribué et on pourrait parler, dans ce cas aussi, d'une évolution régie par la graphie.

Dans les exemples suivants des noms de personnes la standardisation phonétique est sans aucun doute le résultat de l'influence de la graphie sur la phonie ; la désonorisation de *-d* (« Dites donc *Davit, le Roi Davit* », DGF II, 36) et de *-b* (*Jacob* [zakɔp], DGF II, 36), corrigée entretemps (fr.m. [david] et [zakɔb]), est certainement due à l'influence de l'orthographe conservatrice.

Il est difficile de donner une explication étiologique dans le cas de *postposer* [pospoze] (DGF II, 165) ; le français moderne connaît, il est vrai, une prononciation qui correspond à l'orthographe ; mais cette évolution phonétique pourrait également s'expliquer par analogie du préfixe *post-* assez productif au 20^e siècle. Il est donc difficile de fixer dans quelle mesure des lexèmes tels que *postnatal, postscolaire, postsonorisation*, etc., ont contribué à l'évolution [pos-] → [post-] dans le préfixe verbal.

(42) Pour fr. *mot*, souvent attesté, on peut prouver que le singulier se prononçait, en principe, [mot] (exceptions ou erreurs : DGF I, 22, 29, 40, etc.), et que le pluriel se prononçait toujours [mo].

(43) Parmi lesquels il faut compter, aujourd'hui, fr. *luth*, cf. beau *Lut de Boulogne* [bolydəbulɔn] (DGF I, 56).

Il existe aussi d'importantes divergences entre les consonnes de la syllabe intérieure du français moderne et le français décrit par Milleran. En règle générale, le français moderne se caractérise par la réintroduction de sons disparus au cours de l'histoire, et qui ont laissé des traces dans l'orthographe, ou par une adaptation plus ou moins systématique de la phonie à la graphie.

Pour le mot savant français *s'obstiner* (issu du lt. *obstinare*) Milleran indique [sɔstine] comme prononciation possible (« on dit aussi, *ostiner* quoi qu'on l'écrive toujours avec le *b* », DGF II, 9) ; si, aujourd'hui, il y a un consensus général sur la prononciation de la consonne *b* (Warnant 276 ; e.a.), ce changement qui représente dans le fond une relatinisation est sans aucun doute dû à l'orthographe, qui, elle, c'est certain, est la *causa movens* du prochain changement phonétique qui commence à se manifester : la majorité des témoins de Martinet/Walter (p. 609) prononcent toujours [ɔpstine] conformément à la règle normative, mais [ɔbstine] appuyé par la graphie est en progression (3 témoins) ; ainsi on reprend ou corrige un changement phonétique que l'on pouvait observer plus spécialement dans les préfixes *sub-*, *ob-* et *ab-*, assez fréquents dans les cultismes, dont le *b* s'était maintenu devant une consonne sonore, et assimilé par désonorisation devant une consonne sourde, comme l'a remarqué si pertinemment Milleran. Une comparaison établie entre les lexèmes de Milleran (DGF II, 8 ss.) et les données de Warnant, Robert⁽⁴⁴⁾ et du dictionnaire phonétique de Martinet/Walter soi-disant basé sur l'usage réel, confirme très nettement cette tendance :

	<i>Milleran</i>	<i>Warnant + PRob²</i>	<i>Martinet/Walter</i>
absenter	[absãte]	[apsãte]	16× [apsãte], 1× [ab-]
obtenir	[ob- et optãni]	[ɔptãnir]	16× [ɔptãnir], 1× [ɔb-]
subtiliser	[syp- et sybtilize]	[syptilize]	14× [syptilize], 3× [syb-]
abject	[abʒɛkt]	[abʒɛkt]	17× [abʒɛkt]
cabrioler	[kabriɔle]	[kabriole et -ɔle]	17× [kabriɔle]

(44) *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris 1977, qui reprend la prononciation standardisée de Warnant déjà cité note 35.

L'évolution contemporaine mène, sans équivoque, à la prononciation de la consonne [b] qui correspond au graphème français ou à la prononciation latine.

Rheinfelder (45) compte la conservation de <-c-> et de <-g->, ainsi que l'évolution du lt. [-k-] → fr. [-g-], parmi les phénomènes assez fréquents de la langue française, phénomènes qu'il explique partiellement par l'influence de l'occitan sur le français. L'exemple le plus connu de cette évolution phonétique retardée ou bloquée est fr.m. *second* « deuxième » [səgɔ̃], où le phonème /g/ correspond au graphème <-c->. Cette règle est d'ailleurs respectée par tous les témoins de Martinet/Walter (p. 795). Les exemples de ce type 'irrégulier' ont dû être plus fréquents autrefois comme le confirme Milleran. Après avoir expliqué la distinction phonologique entre /k/ et /g/ (Milleran, DGF II, 13 ss., cite les 'p a i r e s m i n i m a l e s' *cabaret* vs. *cabaret*, *carder* vs. *garder*, *cleves* vs. *gleves*, *coût* vs. *goût*, *craye* vs. *graye*, *cri* vs. *gris*), il donne l'interprétation suivante :

« Il ne faut pourtant pas être tout à fait surpris si les Alemans en usent ainsi à cause de l'usage qui veut que nous prononcions le *c*. comme le *g*. dans les 19 mots suivans, ce qui leur fera moins de peine. » (DGF II, 14)

Parmi ces cas spéciaux il compte, outre *second*, *seconder*, *secondement* :

Claude « nom d'homme (Claudius) » (46)
Claudine « nom de femme (Claudina) »
dificulté « difficultas »
secret + *secretement* « arcanum ; secretus »
secretaire « scriba »
secretairerie « regiorum scribarum exedra »

ainsi que *canif* « culter pennarius » et *cicogne* « ciconia », dont le graphème <-c-> est déjà un archaïsme à éviter dans l'enseignement d'après Milleran. A l'exception de la famille de *second* [-g-], les dictionnaires de prononciation du français contemporain ne connaissent plus de reliques de ce changement phonétique corrigé, la prononciation est

(45) H. Rheinfelder, *Altfranzösische Grammatik*. Erster Teil : Lautlehre, München 1963, t. I, p. 267.

(46) Le FEW 2, 751b atteste la forme parisienne *glaude* « imbécile » ; la dépravation sémantique d'un nom de personne n'a rien d'anormal. Les exemples [glod] et [ganif] sont également cités par Vaudelin, cf. M. Cohen, *Le français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin*, Paris 1946, p. 74.

entretemps totalement calquée sur la graphie. Dans le cas de *canif/ganif* (Furetière, qui date de la même époque que les *Deux grammaires fransaises* remarque : « CANIF. s.m. On prononce ganif »), la forme phonétique *canif* (première datation Widerh 1669), régionale à l'époque de Milleran mais en accord avec l'étymologie germanique **knif* (anfrq.) « Messer » (FEW 16, 337a), a fini par l'emporter au 19^e siècle (47).

De grandes différences existent en ce qui concerne [-r-] et [-l-] en syllabe intérieure ; en général, on peut observer ici que le [r] articulé aujourd'hui correspond, en français classique, à un graphème <r> dépourvu de valeur phonétique ou phonologique ; citons-en quelques exemples :

- surtout [sytu] (DGF II, 16)
- mercredi [mɛkrədi] (DGF II, 102)
- quelque [kekə] (DGF I, 6 ; II, 147, etc.)
- quelqu'un [kekœ] (DGF II, 69) et quelque-s-uns (DGF I, 78)
- quelquefois [kekəfwa] (DGF I, 9, etc.)
- poulpe [pupə] (DGF II, 69).

En français contemporain, la tendance générale va vers une restitution du *l* étymologique ; seuls quelques rares lexèmes comme fr. *pouls* (Milleran, DGF II, 19 [pu]) n'ont pas encore été contaminés par cette évolution, qui s'est également étendue sur le graphème <s> :

- puis que, puî-que [pyikə] (préface ; DGF I, 1, 12, etc.)
- lors que [lɔrkə] (préface ; DGF I, 3, etc.).

L'usage contemporain, en accord avec la norme prescriptive, ne connaît plus que [pyisk-] et [lɔrsk-].

Par une autre série d'exemples on peut démontrer que le changement linguistique, qui représente, à vrai dire, un retour en arrière, a été déclenché par l'orthographe étymologique ou en dépend : depuis toujours, le graphème français <ch> <grec <γ-> a causé des problèmes de lecture qui ont influé sur le code oral. La norme d'aujourd'hui exige que *chiromancie* se prononce [kiromāsi] et *chimiothérapie* se prononce [simjoterapi], règles normatives qui sont encore respectées par les témoins de Martinet/Walter ; mais leurs témoins qui disposent tous d'une bonne instruction scolaire, voire universitaire, commencent

(47) Je me base sur les données de v. Wartburg, FEW 16, 337a.

déjà à avoir des difficultés et à ne plus s'entendre sur la prononciation de *archiepiscopal* et *archiepiscopat* (15 × [arfjepliskopa], 2 × [arkiepliskopa]), *chistera* (12 × [ʃistera], 3 × [tʃistera], 1 × [kistera], 1 × [?]) ou *chimiothérapie* (15 × [ʃimjoterapi], 2 × [kimjoterapi]). La prononciation citée par Milleran pour *alchimie* [alkimi], qui n'était d'ailleurs pas la seule possible d'après le témoignage de Furetière (1690 « on dit aussi *alquimie* », nous soulignons), et *alchimiste* [alkimist] (DGF II, 27) ne correspond pas à la norme actuelle qui se base sur la règle suivante appuyée par le critère de la fréquence : fr. <ch> = [ʃ]. Au sujet de l'articulation du graphème <p> dans *promptement* et *sculpteur*, Milleran parle d'un *p* qui « ne se prononce jamais » (DGF II, 88 f.) ; cette règle de prononciation est aujourd'hui généralement valable pour *sculpteur* [skyltør] et est toujours de valeur normative pour *promptement* [prɔtmã] ; mais Martinet/Walter enregistrent déjà sans différence aucune [prɔtmã] à côté de [prɔptəmã] et [prɔtityd] à côté de [prɔptityd] et montrent, par ce fait, que l'influence de l'orthographe étymologique se fait sentir de plus en plus fortement.

Les consonnes initiales montrent de petites divergences ; mais ici encore, la seule évolution importante, la réduction de afr. [ps-] → [s-] et afr. [pl-] → [p-] et leur rétroversio[n] (fr.class. [s-] → fr.m. [ps-] et fr.class. [p-] → fr.m. [pl-]) s'expliquent par l'influence directe de l'orthographe.

Milleran (DGF II, 87 s.) parle de trois lexèmes avec <p-> initial, où « *p* ne se prononce point ; c'est pourquoi je juge à propos qu'on l'en banisse absolument, et d'autant plus encore qu'ils n'ont point de rapport à aucun autre mot :

ptisane « aqueum hordei decoctum »
 psalete « schola musica »
 pseaume « psalmus » (...)

Dites donc et écrivez désormais, *Tisane*, *salete*, et *seome*. Quoi que *p* se lise dans *Psalme*, et dans ses quatre dérivés » (DGF II, 88 ; il s'agit de *psalmodier*, *psalmodie*, *psalterion* et *pseautier*).

Dans la première datation (sic !, bien qu'elle atteste un usage antérieur), en 1690, *tisane* n'a pas de graphème <p-> ; Furetière remarque : « Les Médecins disoient autrefois *Ptisane* »⁽⁴⁸⁾. La prononciation

(48) Les mêmes indications et la même orthographe se retrouvent dans la seconde édition, Den Haag 1727, IV, s.v. *tisane* < grec *ptisanee*.

actuelle [tizan] est donc identique à celle du 17^e siècle ; par contre, la tradition savante et le caractère conservateur de la langue ecclésiastique ont entravé une correction de l'orthographe de *psalete* et *ps(e)aume* conformément à la prononciation du français classique [salet] et [sōm] ; cela a eu pour résultat que l'orthographe a pris sa revanche sur la prononciation : PRob² (1977) n'enregistre qu'une seule prononciation pour *psalette* et *psaume* : [psalet] et [psom] ; il est possible que *psautier* [psotje] et *psaltérion* [psalterjō] aient contribué à renforcer la prononciation [ps-] ; mais ce qui nous semble être décisif est le maintien de l'orthographe étymologique dans le cas de *ps(e)aume* et *psal(l)et(t)e* contrairement à *tisane* qui a perdu ce graphème dès le 17^e siècle.

Les deux prononciations de *plusieurs*, [pyzjœr] à côté de [plyzjœr] (DGF I, 55) plus fréquent, s'expliquent de la même façon ; ici encore, la prononciation française d'aujourd'hui s'oriente sans aucun doute vers l'orthographe historique.

Nous voulons encore traiter en quelques mots deux divergences importantes qui semblent être aptes à préciser et à compléter les tendances évolutives que nous venons de décrire : l'assimilation régressive et l'assimilation progressive. Milleran a déjà décrit ces procédés phonétiques d'une façon pertinente, chose étonnante pour l'époque.

Les deux phénomènes de l'assimilation progressive et régressive (sourde → sonore, types [ʃasdo] → [ʃazdo], [rasmə] → [rasizmə], sonore → sourde, types [medsē] → [metsē], [rəbʃik] → [rəpʃik] ; et [səgɔ̃] → [skɔ̃], [ʒətɔ̃] → [ʒdɔ̃], ou esp. *mismo* [mizmol], etc.), il est vrai, attirent toujours l'attention des phonéticiens et des phonologues, mais en général, ils figurent parmi les problèmes de l'orthoépie ; les difficultés semblent être résolues depuis que les manuels recommandent une assimilation partielle : [rəbʃik], [rasiʃmə], [ʃaʃdo], [medsē], etc. (49).

Milleran n'hésite pas à enseigner pour les lexèmes suivants la prononciation [b] (« B s'exprime presque comme p », DGF II, 8), ou [z] :

obtenir [obtəni]
subtiliser [sybtilize]
subtilement [sybtilmə] (DGF II, 8), ou

(49) F. Carton, *Introduction à la phonétique du français*, Paris/Bruxelles/Montréal, 1974, p. 82 ; W. Rothe, *Phonologie des Französischen. Einführung in die Synchronie und Diachronie des Französischen*, Berlin 1978, pp. 70 ss.

persecuter [pəržekyte]

persecution [pəržekysjõ]

(« S se prononce comme la z », DGF II, 149).

La seconde tendance concerne le problème de la consonance double en français moderne, qui n'apparaît qu'occasionnellement aujourd'hui dans « übertriebener Aussprache » ou comme « Relikt latinisierenden Eifers »⁽⁵⁰⁾. Milleran nous fait comprendre clairement qu'il n'y a pas de consonance double dans les « mots purement François » et que c'est pour cette raison qu'il « retranche une comme superfluë par tout où elle n'a que le son d'une simple » (DGF II, 11).

L'exemple du *p*- initial prête à une comparaison des tendances actuelles du français et de l'espagnol ; nous pensons que bien des phénomènes de l'espagnol contemporain s'expliquent aussi sur la base de données plus ou moins semblables, car, en espagnol comme en français, l'évolution phonétique est souvent régie par la structure syllabique des cultismes. Comme l'a montré Diego Catalán⁽⁵¹⁾, bien des changements phonétiques n'ont pas d'origine populaire et ne correspondent pas à la loi du moindre effort, comme le voudrait suggérer Ramón Carnicer :

« Al hablante curioso de los hechos del lenguaje y a aquel que lo maneje como instrumento profesional no les será difícil recordar los vocablos de uso más extenso afectados por aquella ley o ajenos a ella, así como advertir las presiones evolutivas en marcha. Quien no se encuentre en tales casos habrá de acudir al diccionario, y no habrá de sorprenderle que entre una edición de éste y la siguiente se registren variaciones *en favor de la tendencia popular, más vigorosa que la culta*. La aceptación, por ejemplo, de 'rembolso' y 'rembolsar', 'remplazo' y 'remplazar', al lado de las respectivas formas con doble E, es de 1959. Frente a casos de vocales definitivamente fusionadas, como en 'paraguas', y de otras mantenidas, como en 'contraaviso', vemos en el diccionario 'contralmirante' y 'contraalmirante' ; de igual manera, junto a 'sobrestimar' vemos 'sobreexcitar' y 'sobreexcitar' ; con 'reenviar' hallamos 'rencuentro' y 'reencuentro' ; y 'claroscuro' con 'cooperar' » (nous soulignons) (52).

(50) B. Müller, *Das Französische der Gegenwart. Varietäten, Strukturen, Tendenzen*, Heidelberg 1975, p. 63.

(51) D. Catalán, *En torno a la estructura silábica del español de ayer y del español de mañana*, in : *Sprache und Geschichte*, Festschrift für H. Meier zum 65. Geburtstag, München 1971, pp. 77-110.

(52) R. Carnicer, *Tradición y evolución en el lenguaje actual*, Madrid 1977, p. 152.

C'est donc grâce à la langue savante, aux *cultismos*, que la langue commence à se restructurer.

Comme en français, le groupe [ps-] initial est instable depuis le 17^e siècle, mais les tendances évolutives restent indécises : bien que le *Diccionario de Autoridades* de 1726 n'ait enregistré que des formes avec *ps-* initial, la forme vulgaire *salmo* l'a emporté sur *psalmo*, comme c'est indiqué dans ce même dictionnaire dans l'édition de 1959 (53). Mais la reconnaissance officielle de la forme vulgaire *seudo* à côté du cultisme *pseudo*, *sicología* à côté de *psicología*, *sicoterapia* à côté de *psicoterapia*, etc., qui reflète l'usage général du 20^e siècle, est en train de perdre son actualité (54) : étant donné que les revues scientifiques gardaient, en principe, l'orthographe étymologique, on a maintenu ou réintroduit l'articulation du *p-* initial. Nos recherches sur l'espagnol parlé ont eu pour résultat une nette prépondérance de *ps-* : pour le discours libre des gens cultivés nous avons obtenu le rapport de 7:4 en faveur de [ps-], et celui de 10:1 en faveur de [ps-] dans les textes lus à partir d'un manuscrit. Les formes *psicología*, *psicoterapia*, etc., réintroduites dans l'usage commun par les médecins et les journalistes spécialisés « aunque en realidad ni ellos mismos pronuncian la P, al igual que ocurre en general respecto de las consonantes popularmente perdidas de los grupos ya comentados, salvo especial o intencionado énfasis articulatorio » (55) ; ce que Ramón Carnicer ne voit pas est le fait qu'en espagnol les graphies commencent à l'emporter sur les phonies, et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas accepter son explication quelque peu ingénueuse : « No ha debido de ser ajeno a la decisión de los referidos técnicos, al menos en lo que toca a los filósofos, que suelen conocer la lengua griega, el hecho de que, en ella 'sico' es tanto como 'higo', con lo cual, si refiriéndose a la 'psique' suprinen la P, se arriesgan al equívoco jocoso de que,

(53) R. Carnicer, *op. cit.*, p. 156 ; l'édition que nous avons pu consulter (Real Academia Española, *Diccionario de autoridades*, édition facsimil de la édition de 1737, Madrid 1964) contient *psalmear* ou *psalmodiar*, *psalmista*, *psalmo*, *psalmódia*, *psalterio*, et *pseudo*.

(54) La Real Academia Española (*Diccionario de la lengua española*, Madrid 1970) accepte *pseudo* et *seudo* ; mais pour *sico* elle renvoie à *psico*, où nous trouvons encore *psicasténico*, *psicoanálisis*, *psicofísica*, *psicofísico/a*, *psicología*, etc. ; *psitáctica*, *psitacismo*, *psitacosis* et *psoriasis* ; seuls *salterio*, *salmista*, *salmo*, *salmodia(r)* et *salmón* ont perdu leur *p* initial.

(55) R. Carnicer, *op. cit.*, p. 156.

por ejemplo, 'sicología' se entiende como 'tratado del higo' » (56). Les choses sont beaucoup plus simples.

Comme en français, les groupes consonantiques des syllabes intérieures, réduits en ancien espagnol, sont en train de réapparaître ; les groupes des *cultismos* simplifiés aux 18^e/19^e siècles reprennent souvent la substance phonique de l'étymon. Cette évolution savante concerne en premier lieu les groupes consonantiques BSC, BST et PT/BT réduits en général à [b] ou [p].

La réduction de ces groupes consonantiques est achevée à la fin du moyen âge ; à l'époque de l'humanisme la norme de l'*uso vivo* connaît *sustantivo*, *concreto*, *oscuro* ou *suscribir*, mais les cultismes numériquement toujours plus importants contribuent à une restitution de ces groupes :

- BT : *obtemperar*, *obturación*, *obtener*, etc.
- BST : *obstrucción*, *obstinación*, *obstaculizar*, etc.
- PT : *optómetro*, *optación*, *optimar*, etc.
- BSC : *obscenidad*, *obscuretista*, *absceso*, etc.

La relatinisation de l'orthographe espagnole crée de nombreux problèmes phonétiques ; les variantes phonétiques ne sont certainement pas aussi nombreuses que celles de l'*usage réel* (dans la conception de Martinet/Walter), mais elles commencent à se révéler importantes :

— les formes espagnoles issues du lt. *conceptum* sont *concepto*, et *concreto* qui « resulta anticuado » (57) ; pour Navarro Tomás, la norme préférerait toujours la prononciation [kɔŋθépto] alors que [kɔŋθɛpto] serait plutôt vulgaire :

« En contacto con una *t* siguiente, la articulación de la *p* resulta simplemente implosiva ; mientras los labios están cerrados, forma la lengua la oclusión de dicha *t* sin dar tiempo a la salida del aire para la explosión de la *p* ; tensión muscular, débil. Ejemplos : *apto-ápto*, *concepto-kɔŋθépto*, *reptil-ŕeptil*, *inepto-inépto*, *adoptar-adoptár*. En pronunciación familiar esta *p* se reduce con frecuencia a una fricativa bilabial débil más o menos sonorizada ; se omite, generalmente, en pronunciación vulgar. El habla correcta admite también su omisión en *septiembre-setjémbre*, *suscriptor-suskrítör*,

(56) *Ibid.*, p. 157.

(57) *Ibid.*, p. 156.

séptimo-sétimo, si bien algunas veces, en estas mismas formas, suele oirse la p en pronunciación afectada. » (58)

Les deux variantes *séptimo/sétimo, septiembre/setiembre, suscri(p)tor/subscriptor* correspondent à deux prononciations différentes et, malgré la tendance actuelle à ne plus prononcer le <p>, il n'est pas à exclure que la variante avec [p] qualifiée de plus emphatique et plus savante ne l'emporte. Ramón Carnicer nous donne un bel exemple de quatre variantes pour un seul lexème : *suscritor, subscriptor, suscriptor* et *subscriptor* (59) ; dans les catalogues de différentes maisons d'édition, que nous venons de contrôler, nous n'avons trouvé que *subscriptor* : peut-on en conclure que le prestige du *cultismo* le plus complet l'emportera ?

— La même variation existe pour les variantes phonétiques *tras-* et *trans-* : certains mots qui existent depuis longtemps en espagnol comme *transcurso* et *trascurso*, *translación* et *traslación*, etc., connaissent les deux variantes, mais les formations récentes montrent une nette préférence pour *trans-* :

*transacción/*trasacción*
*transmisión/*trasmisión*
*transformador/*trasformador*, etc.

Les préfixations à l'aide de *trans* sont de loin plus nombreuses que les préfixations à l'aide de *tras* et, ce qui est plus important encore, elles font partie des sciences-pilote, alors que les dérivations du rival appartiennent au monde d'hier (*trashumancia, trasquilador, trasplantar, traspapeler*, etc.).

— Le graphème <x> nous fournit l'exemple le plus instructif de l'influence exercée par la graphie sur la phonie. En espagnol classique, le graphème <x> correspondait, en principe, au phonème /s/, comme l'a souligné Navarro Tomás, qui défend une position de puriste et reste pourtant peu conséquent en reconnaissant plusieurs règles selon les positions préconsonantique ou intervocalique :

« Históricamente, la x de nuestra actual escritura equivale al grupo cs ; pero su pronunciación sólo se ajusta al valor literal que este grupo representa en casos muy marcados de dicción culta y enfática. En la conversación corriente, la x ante consonante se pronuncia como una simple s : *extraño-estráño, explicación-esplikeøjón,*

(58) T. Navarro Tomás, *Manual de pronunciación española*, Madrid 201980, p. 83.
 (59) R. Carnicer, *op. cit.*, p. 156.

exponer-esponéi, excelente-eşθeléñtə, excepción-eşθebəjón, excluir-esklémáj, excursión-eskýrsjón, extensión-eştensjón. Entre vocales se pronuncia como gs con una g débil y relajada que a veces, como la del grupo cc, resulta también en parte ensordecida : *examen-egsámēn, eximio-egsímjo, éxito-égsıto, exótico-egsótıko, exención-egsenəjón, máxima-mágsimə, existencia-egsıstéñəja.* La s en estos casos tiene siempre en español sonido sordo. Franceses e ingleses, influídos por sus idiomas respectivos, incurren de ordinario en el error de dar a dicha s sonido sonoro, pronunciando egzámen, egzimjo, etc. Ante una h, la x se pronuncia como si fuera intervocálica : *exhalar-egsaláj, exhibición-egsibęjón, exhortación-egsor-tańjón, exhumar-egsumáj.* El habla vulgar pronuncia la x intervocálica con el mismo valor de s que la x final de silaba : esámēn, esistéñəjə, etc. La pronunciación correcta admite, generalmente, la s por x intervocálica en *exacto-esákto, auxilio-ąusiljo y auxiliar-ąusiljáj.* » (60)

Suivant les principes établis par les auteurs du *Corpus d'Orléans* (61), nous avons demandé à 17 hispanohablantes, étudiants à l'université de Bonn, de nous raconter leurs expériences avec les entreprises allemandes qui leur offrent des travaux intérimaires et de nous parler de leurs contacts avec les étudiants allemands. Dans toutes les interviews nous avons retrouvé cinq lexèmes identiques qui pouvaient servir de base à notre étude comparative. Il faut souligner que nos témoins ne savaient pas que nous nous intéressions à leur prononciation. Les résultats de cette enquête provisoire ont montré une nette préférence pour la prononciation [s] au détriment de [gs] :

Lexèmes	gs	s
<i>extranjero(s)</i>	2	15
<i>comercio exterior</i>	8	9
<i>exacta(mente)</i>	2	15
<i>existencia</i>	4	13
<i>extraño/a</i>	0	17

Nous avons demandé plus tard aux mêmes personnes de lire un texte tiré de Navarro Tomás que nous avons légèrement modifié :

(60) T. Navarro Tomás, *op. cit.*, pp. 140 s.

(61) P. Biggs, M. Dalwood, *Les Orléanais ont la parole* (Lehrerheft mit Transkriptionen der Interviews), München 1978.

« Extendia la mano con un gesto exigente. El extranjero hizo un movimiento irreflexivo. No se explica fácilmente una existencia tan extraña. La palabra exacta hace clara la expresión. Ojos extasiados, voz estremecida, brazos extendidos. Tenía una experiencia extraordinaria. » (62)

Nous leur avons demandé de le lire selon leur prononciation habituelle, ce qui, apparemment, n'a pas été facile car tous les textes enregistrés montrent de nombreuses hésitations et corrections. Quelques jours plus tard, nous avons distribué un questionnaire ; il s'agissait de savoir si nos témoins se souvenaient de la prononciation qu'ils avaient qualifiée d'usuelle quelques jours avant. Voici les résultats de cette enquête :

Lexèmes	II. texte lu		III. résultats du questionnaire	
	[gs]	[s]	[gs]	[s]
<i>exigente</i>	15	2	16	1
<i>extranjero</i>	14	3	13	4
<i>irreflexivo</i>	17	0	17	0
<i>exacta(mente)</i>	13	4	9	8
<i>expresión</i>	15	2	16	1
<i>extasiado</i>	15	2	16	1
<i>extend(ido)</i>	16	1	17	0
<i>experiencia</i>	16	1	17	0
<i>extraordinaria</i>	16	1	16	1
<i>estremecido</i>	14	3	16	1
<i>existencia</i>	15	2	17	0
<i>explica</i>	15	2	16	1
<i>extraña</i>	9	8	7	10

Ces résultats nous ont surpris sur plus d'un point. Voici les points les plus importants :

1° La prononciation du texte lu divergeait considérablement de la prononciation des récits spontanés pour tous les lexèmes identiques ; on peut qualifier cette opposition de diamétrale.

2° La prononciation, lors de la lecture du texte, s'accordait en gros

(62) T. Navarro Tomás, *op. cit.*, p. 247.

avec la conscience métalinguistique que les témoins ont de leur prononciation.

3^o Il semble donc que les locuteurs ne se rendent pas toujours compte de leur prononciation spontanée. Sans connaître les résultats contradictoires de l'enquête sur la prononciation spontanée et de l'enquête sur la lecture, la majorité des témoins ont cru réaliser [gs] ; les formes phonétiques du récit spontané étaient donc beaucoup moins présentes à leur esprit que la prononciation appuyée par l'orthographe.

4^o Les résultats de notre enquête montrent que les travaux de M. Martinet (63) sur la conscience linguistique des locuteurs francophones restent à compléter ; ils font également comprendre d'où viennent les arguments des témoins interrogés sur leur prononciation selon 'l'usage réel'.

5^o En même temps, cette enquête souligne l'existence de deux variantes phonétiques en espagnol contemporain : la prononciation spontanée du discours (*español coloquial*) et la prononciation appuyée par l'orthographe.

Ajoutons encore un dernier exemple espagnol pour montrer une évolution intéressante des consonnes finales : en espagnol moderne, la *jota* finale est affaiblie ou même complètement tombée. Cette évolution se reflète dans l'acceptation de deux variantes orthographiques pour *reloj/reloj* ou *bó/boj*. Nos analyses de la prononciation des *anunciadores* de la télévision espagnole montrent une nette préférence pour *reloj* ; *reloj* « montre », que Navarro Tomás qualifie de courant dans la conversation ordinaire (« La *j* de *reloj-řeló* se pierde corrientemente en la conversación ordinaria. ») (64), est beaucoup moins fréquent (ca. 20%). Il est vrai que la *jota* est morphologiquement renforcée par le pluriel *relojes*, mais il ne serait certainement pas justifié d'exclure l'influence de l'orthographe, sinon on ne saurait expliquer pourquoi *harem* se maintient à côté de *harén* malgré le pluriel *harenes* (**haremēs*). Nous voyons donc que pour l'espagnol la coexistence de deux principes — l'orthographe étymologique et l'orthographe plutôt phonologique — est d'une importance grandissante pour l'évolution phonétique de la lan-

(63) A. Martinet, *La prononciation du français contemporain*, Paris/Genève 1945, rééd. 1971 ; id., H. Walter, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris 1973 ; cf. aussi H. Walter, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, Paris 1976.

(64) T. Navarro Tomás, *op. cit.*, p. 143.

gue. Et on peut déjà oser formuler certains pronostics : plus l'orthographe sera éloignée de l'usage réel, plus il y a de vraisemblance que l'orthographe influera sur la prononciation. La disparité entre sons et graphèmes en espagnol n'est en général qu'assez récente, elle est plus ancienne en français. On peut donc s'attendre à ce que des phénomènes phonétiques similaires commencent en espagnol, en principe, trois siècles plus tard qu'en français, où cette relation disparate existe depuis la fin du moyen âge, bien avant l'apparition de l'ouvrage de Milleran sur lequel nous revenons.

Milleran a bien observé le consonantisme du français de son temps et il était normal de réunir ses remarques encore peu systématiques, de les classer et de les comparer — au moins ponctuellement — avec les données d'une autre langue romane. Partant de ses observations, on est en droit de constater que les changements décisifs du système consonantique français ont pris leur départ dans le système graphématisé. Ces changements s'expliquent à partir du fait que la communauté francophone a dû apprendre à lire et à écrire⁽⁶⁵⁾ et que le prestige de l'orthographe pouvait influer sur la lecture. Or, nous savons que la prononciation du texte lu peut interférer sur la prononciation spontanée et vice versa ; les locuteurs consciencieux de la qualité de leur prononciation cherchent en général à établir des rapports entre la graphie et leur prononciation, comme l'a montré l'enquête sur la prononciation du graphème <x> en espagnol et comme le prouvent les fautes de prononciation largement répandues en français contemporain : *gageure* [gazœr] au lieu de [gazyr] ou *oignon* [wajnɔ̃] au lieu de [ɔjnɔ̃].

Martinet a formulé la fameuse phrase souvent citée : « Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels et amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits »⁽⁶⁶⁾. Milleran, lui aussi, connaît ce problème et souligne que le francophone s'exprime moins spontanément que les locuteurs qui ont d'autres langues maternelles ; il doit se servir d'un instrument de communication par trop compliqué :

« Si je n'avois eu que des François à affermir dans notre Langue, je ne me serois pas servi de tant de circonlocutions, et de quelques

(65) Voir à ce sujet le livre intéressant de A. Chervel, *... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris 1977.

(66) A. Martinet, *Le français sans fard*, Paris 1974, p. 29.

repetitions dans certaines Regles, ayant mieux aimé, de peur d'en user trop, et de faire par ce moyen un trop gros volume, les envoyer à d'autres paragrafes marqués ainsi. de sorte que j'ai tâché de ne rien omettre de tout ce qui se peut dire, parce que, comme j'ai déjà dit, de toutes les Nations de l'Europe, ils sont les seuls qui sachent le moins leur Langue. Une des preuves de cette vérité se peut connoître lors qu'ils disent bien quelque chose de difficile, et qu'ils croient pourtant n'y pas manquer, ils hésitent tellement que, se reprenant, ils manquent en effet : mais au contraire lors qu'ils parlent mal, ils ne se reprennent que fort rarement, croyant bien dire, et c'est ce qui les tronpe. Ce défaut est ordinaire aux femmes qui, outre la difficulté qu'elles ont à bien lire, prononcent le plus souvent toutes les lettres qui se mangent, et c'est pour cela qu'elles n'entendent pas ce qu'elles lisent. » (DGF I, 4).

Il en résulte que le locuteur francophone est peu sûr de lui, qu'il se sert fréquemment des éléments de remplissage, qu'il fait de nombreuses pauses avant tout devant les morphèmes qui appartiennent aux systèmes marginaux, comme le confirme le *Corpus d'Orléans* (67). Les nouveaux départs sont légion ; dans les cas où il n'est pas sûr de la prononciation correcte, le locuteur français préfère la prononciation qui correspond le plus à l'orthographe. Ceux qui connaissent les règles de la langue écrite recourent constamment à la norme du code scriptural, [dʒk] est préféré à [dʒ], [byt] à [by], [fɛt] à [fɛ] à cause de la convergence avec la graphie plutôt qu'à cause de la consistance phonétique. Ceci explique pourquoi le consonantisme a tant été influencé par la graphie ; c'est par l'influence de l'orthographe, phénomène systématiquement étudié pour la première fois par Vladimir Buben (68), que la substance matérielle des lexèmes français a été considérablement élargie : il ne faut pas oublier que le rapport entre graphèmes et phonèmes en français est approximativement de 2:1. Grâce à ce rapport, le fardeau étymologique a pris une certaine importance, les consonnes écrites ont été réactualisées.

Prenons l'exemple du latin *augustu* qui a évolué en [u], qui donne *août* dans le code scriptural ; depuis Gilliéron nous savons que les lexè-

(67) Cf. notre étude *Systèmes verbaux et communication : pour une adaptation de la norme grammaticale aux exigences de la linguistique pragmatique*, in : *Actes du XIV^e congrès international de linguistique et philologie romanes*, Palma de Mallorca 1980 (sous presse).

(68) V. Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava 1935.

mes à phonème unique souffrent potentiellement d'une détresse phonétique. Une des formes aptes à remplacer [u] — comparable à *mouche* à *miel*, substitution à [ɛ] « abeille »⁽⁶⁹⁾ — est fr.m. *mois d'août* [mwadu], qui connaît un emploi croissant dans les mass media audiovisuels, mais reste assez rare dans les journaux et dans les hebdomadaires. La solution thérapeutique vient de l'orthographe, comme le suggèrent aussi Martinet/Walter : [ut] et [aut] ou même [au], qui est également attesté ; sans la conservation des graphèmes <a> initial et <t> final, cette solution qui possède d'ailleurs tous les atouts morphologiques serait impensable : de *mois d'août* on ne peut pas dériver **mois d'aoûtien*, mais [aut] permet toute une série de dérivés : *aoûtat* [auta] « larve d'une espèce de *trombidion* », *aoûttement* [(a)utmā] « signification des tissus des jeunes rameaux vers la fin de l'été », *aoûté(e)* [(a)ute] « mûri par la chaleur » et *aoûtien(ne)* [ausjē(n)] « personne qui prend ses vacances en août ».

Discutons encore un second exemple instructif : la collision des suffixes *-eur* et *-eux* due à l'affaiblissement et à la disparition partielle du [-r] final. Cette évolution a eu des conséquences morphologiques comme le prouve l'analyse exhaustive de la seconde édition du Dauzat/Dubois/Mitterand⁽⁷⁰⁾. D'après ce dictionnaire, la langue française a connu 1511 formations dignes d'enregistrement depuis le 10^e siècle : bien que le suffixe *-eur* ait toujours été productif on constate une nette baisse entre les 16^e-18^e siècles :

Siècles	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
<i>-eur</i>	1	7	98	140	94	67
<i>-ateur</i>	0	0	6	14	39	35
<i>-iteur</i>						

Siècles	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	
<i>-eur</i>	193	114	119	256	118	
<i>-ateur</i>	75	22	29	65	19	
<i>-iteur</i>						

(69) J. Gilliéron, *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, d'après l'*Atlas linguistique de la France*, Paris 1918.

(70) *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, deuxième édition revue et corrigée, Paris 1971.

qui trouve son corrélat dans la productivité de *-eux* < lt. *-osus*, qui atteint son minimum au 17^e siècle :

Siècles	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
<i>-eux</i>	0	10	48	39	35	23
<i>-ieux</i>	0	1	11	8	16	8
<i>-ueux</i>	0	1	1	1	7	0

Siècles	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	
<i>-eux</i>	49	26	46	42	10	
<i>-ieux</i>	9	3	6	5	0	
<i>-ueux</i>	5	0	1	3	0	

Cette évolution, on le sait, a été corrigée par l'orthographe et l'intervention des grammairiens. Le témoignage de Milleran précise que la réduction de [-r] final était déjà chose faite (toujours [tuzu]) ; un lexème comme fr. *ours* < lt. *ursus* (Martinet/Walter indiquent 17 fois la prononciation [urs]) a dû être prononcé [u] à cette époque. Le témoignage fidèle de Milleran nous fait comprendre, pourquoi le nom d'une rue parisienne, *Rue aux Oues* [ryozu], attesté dans Furetière (s.v. *oue* : « vieux mot qui signifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui *oye*. On dit encore la rue aux oues à Paris, qui estoit autrefois fameuse par les rôtisseries où on vendoit les *oües* ou *oyes* ») a pu être transformé en *Rue aux Ours* [ryozu] (cf. DDM², s.v. *oie*).

Après ces quelques exemples il semble légitime de se poser des questions au sujet de l'évolution du français et de l'espagnol et de réfléchir sur les problèmes généraux du changement linguistique, car il est bien évident que le changement du consonantisme français suit moins les critères discutés dans le contexte de la phonétique historique, de la théorie de la communication ou de la linguistique systématique ou structurale qu'on n'est incliné à le croire après la lecture des manuels. Les critères élaborés dans ces ouvrages ont sans aucun doute déterminé l'évolution de la langue française depuis le latin vulgaire jusqu'au 16^e siècle et sont certainement toujours les facteurs décisifs pour l'italien et pour l'espagnol, car ces deux langues connaissent un

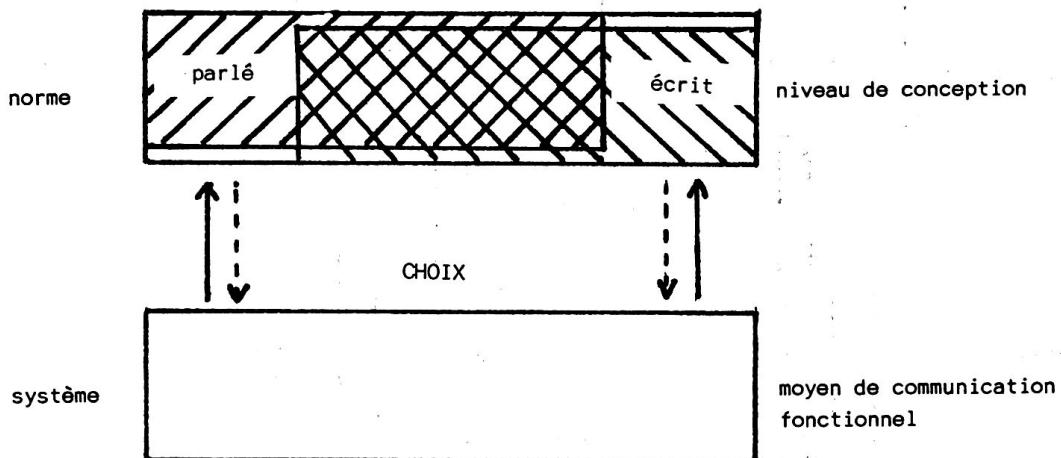
rapport beaucoup plus systématique entre phonie et graphie ; mais dans le courant de l'histoire de la langue française l'influence de ces facteurs a diminué. Entre deux variantes phonétiques on préfère, en général, celle qui correspond approximativement à la *spelling pronunciation* ; de plus, l'orthographe étymologique recrée sans cesse de nouvelles variantes qui finissent par une transformation analogique.

L'évolution du français a été longtemps déterminée par le critère du choix ; les locuteurs ont décidé des variantes en préférant certaines régularités et en abandonnant d'autres. En général, on a réglé le système conformément aux structures fréquentes, la force de l'analogie a fini par éliminer bon nombre de sous-systèmes et de règles marginales. La réduction des groupes consonantiques correspond en principe à la loi du moindre effort, au besoin de la clarté ou au principe de l'économie. Le choix était dirigé par les lois de la communication, les régularités pragmatiques ou les données du système, comme l'ont souligné Cherubim (71), Lüdtke (72), Dinser (73) ou Erben (74) dans leurs aperçus instructifs. Le changement linguistique était donc déterminé par la relation inconstante qui existe entre le système de la langue en tant que système fonctionnel de la communication et le niveau de la conception mentale qui, lui, dispose de la norme comme force régulatrice (75).

-
- (71) D. Cherubim, *Sprachtheoretische Positionen und das Problem des Sprachwandels*, in : *Sprachwandel und Geschichtsschreibung, Jahrbuch des Instituts für Deutsche Sprache (Sprache der Gegenwart, XLI)*, Düsseldorf 1977, pp. 61 ss. ; cf. aussi W. U. Wurzel, *Gedanken zum Sprachwandel*, in : *Kwartalnik Neofilologiczny* 22 (1975), 325-340.
- (72) H. Lüdtke, *Kommunikationstheoretische Grundlagen des Sprachwandels*, Berlin/New York 1980.
- (73) G. Dinser, *Zur Theorie der Sprachveränderung*, Kronberg 1974.
- (74) J. Erben, *Sprachgeschichte als Systemgeschichte*, in : *Sprachwandel und Geschichtsschreibung, Jahrbuch 1976 des Instituts für Deutsche Sprache (Sprache der Gegenwart, XLI)*, Düsseldorf 1977, pp. 7-23.
- (75) Nous n'élaborons pas ici les aspects sociolinguistiques ; ces problèmes ont été traités par Labov, nous nous contentons de citer ses idées principales : « Die Diskussion hat sich darauf konzentriert, dass interne, strukturelle Pressionen und soziolinguistische Pressionen im Mechanismus des Sprachwandels systematisch abwechselnd tätig sind, und es kann nicht länger ernsthaft behauptet werden, dass der Linguist seine Erklärungen des Wandels auf die wechselseitigen Einflüsse beschränken muss, welche durch kognitive Funktionen definiert sind » (W. Labov, *Über den Mechanismus des Sprachwandels*, in : G. Dinser, *op. cit.*, note 73, pp. 145-177, citation p. 172).

Le croquis suivant (t. 1) explique ce procédé de l'interdépendance des deux niveaux et le phénomène du changement linguistique provoqué par les principes du choix et de la conception :

t. 1



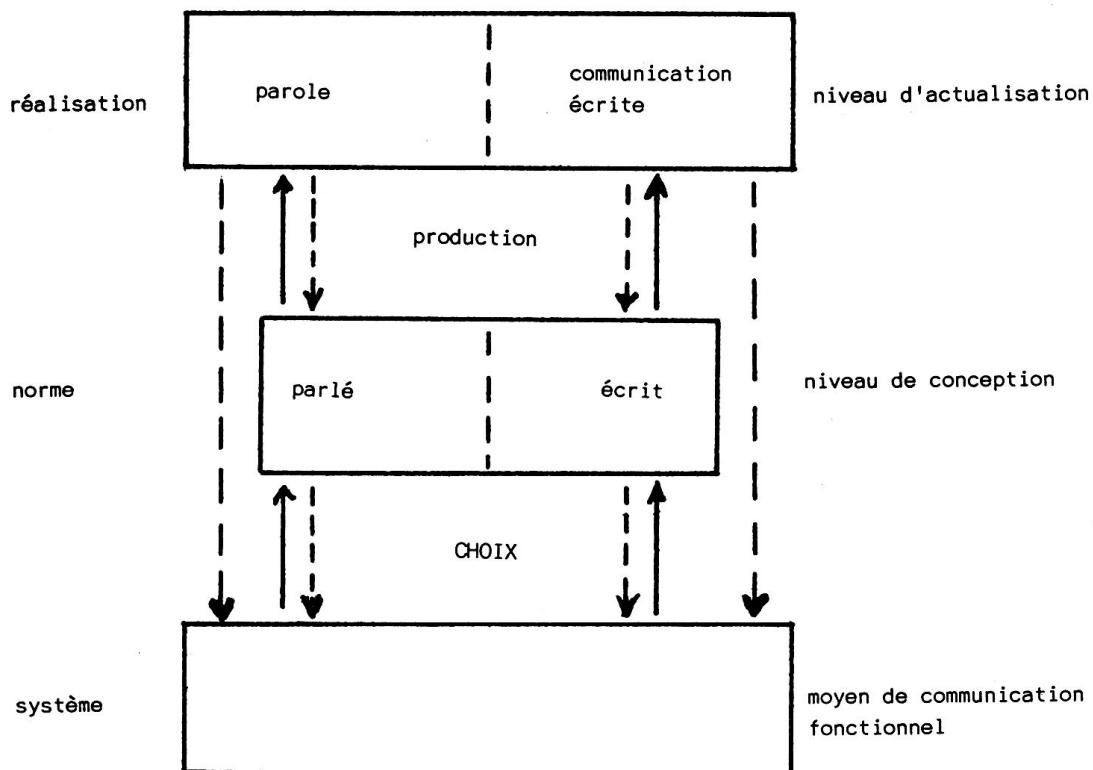
La co-présence des deux niveaux peut décider de la qualité numérique d'une règle, elle peut contribuer à la naissance ou perte d'une règle, elle peut déterminer les modalités d'une simplification, d'une transformation ou d'une mutation des structures de la langue. Sur ce niveau, le changement linguistique est le résultat de la raison et de la pensée humaines, comme l'a bien exposé M. Coseriu (76).

Depuis la publication des ouvrages fondamentaux de M. Coseriu, on sait que le changement linguistique, le *fieri* des langues sont conditionnés par les locuteurs. Cette explication part d'un système linguistique immobile dans ce sens « daß es die Ursache des Wandels nicht in sich trägt und nicht aus sich heraus entwickelt : das System entwickelt sich nicht im Sinne einer "Evolution", sondern wird durch die Sprecher in Übereinstimmung mit ihren Ausdrucksnotwendigkeiten geschaffen (qu'il ne porte pas les causes du changement en lui-même et ne les développe pas à partir de lui-même : le système ne se développe pas dans le sens d'une "Evolution", mais il est créé par les locuteurs confor-

(76) E. Coseriu, *Synchronie, Diachronie und Geschichte. Das Problem des Sprachwandels*, München 1974, pp. 58 ss.

mément à leurs besoins d'expression ») (77). Ce principe du changement est explicité par le croquis suivant (t. 2) :

t. 2

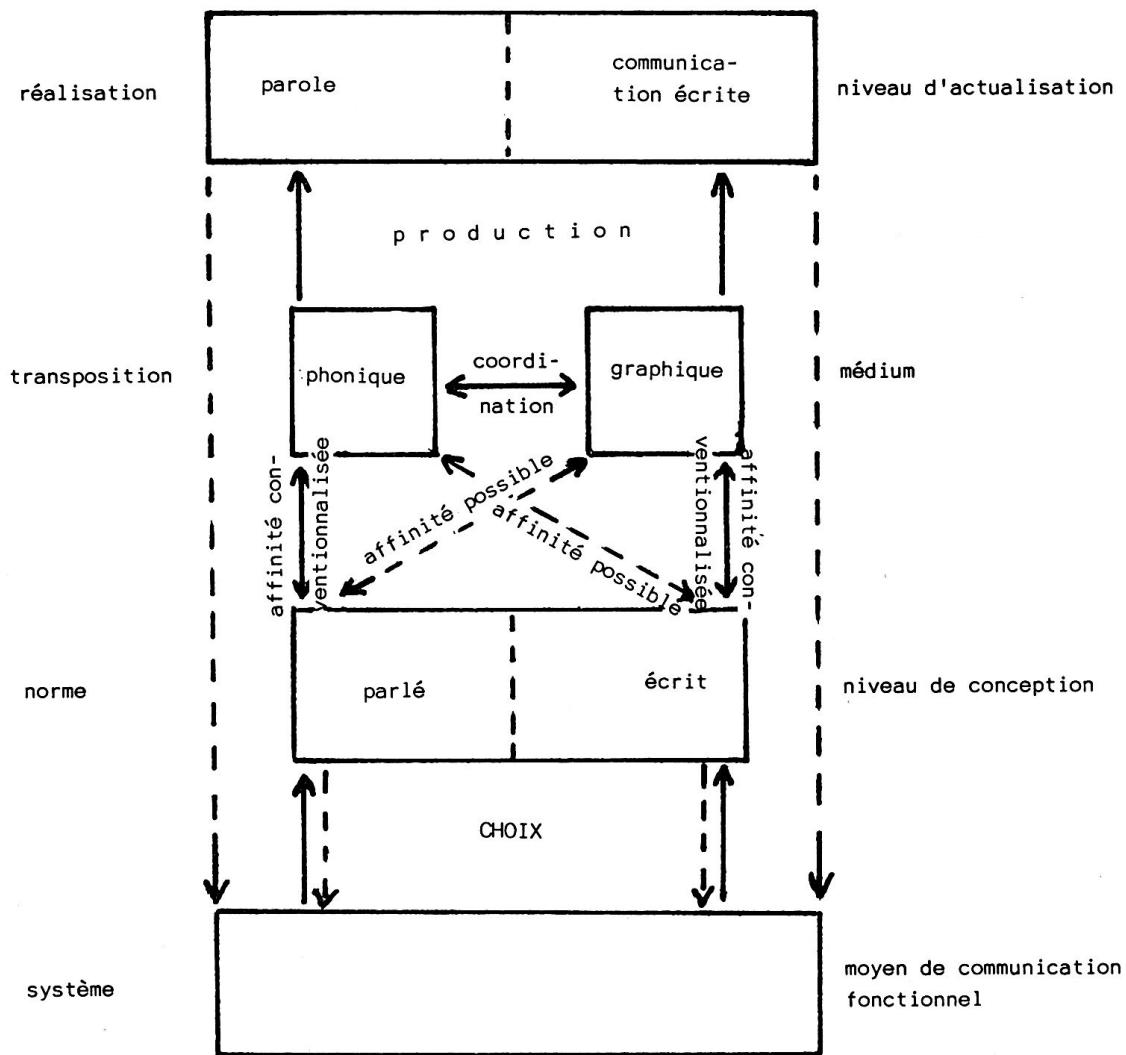


Manquent dans ce modèle une série de changements linguistiques offerts et décrits par la grammaire de Milleran. Dans la recherche des causalités et des finalités du changement linguistique nous avons vu que l'actualisation de la langue parlée dépend au moins partiellement de la coordination conventionnalisée entre le code écrit et le code oral ; de plus, l'actualisation est également influencée par le fait que, outre les affinités usuelles établies entre la première partie du niveau de conception ('parlé') et le médium phonique ainsi que la seconde partie du niveau de conception ('écrit') et le médium graphique, il existe aussi le phénomène du transcodage, qui tient compte du fait que le texte écrit peut être réalisé librement et cité de mémoire et que le texte oral

(77) *Ibid.*, pp. 206 ss. ; citation p. 246.

peut être transformé en texte écrit. Ce transcodage crée des *affinités possibles* entre 'écrit' et 'phonique' ou 'parlé' et 'graphique', comme le montre notre croquis (t. 3) :

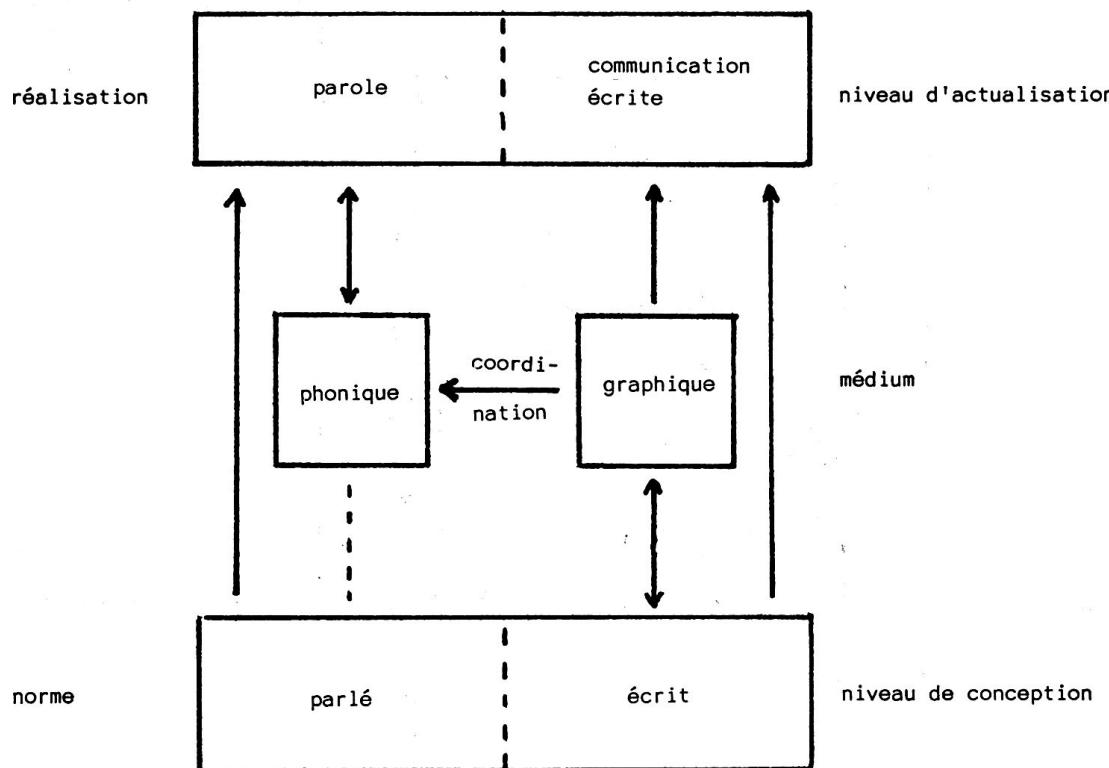
t. 3



Cette interférence si fondamentale pour les langues de culture scripturalisées explique deux catégories de changement linguistique qui semblent dominer tout spécialement l'évolution du français moderne ; il s'agit de deux types de changement qui prennent leur départ dans le médium et sont ainsi déterminés par le graphème et la coordination

établie entre le graphème et les unités phoniques. Le premier type de ce changement part directement du médium ('graphique') et influe sur le niveau d'actualisation ; le second type part également du médium ('graphique') mais il influe sur le niveau conceptuel. Le premier type peut être expliqué et illustré par le croquis suivant (t. 4) :

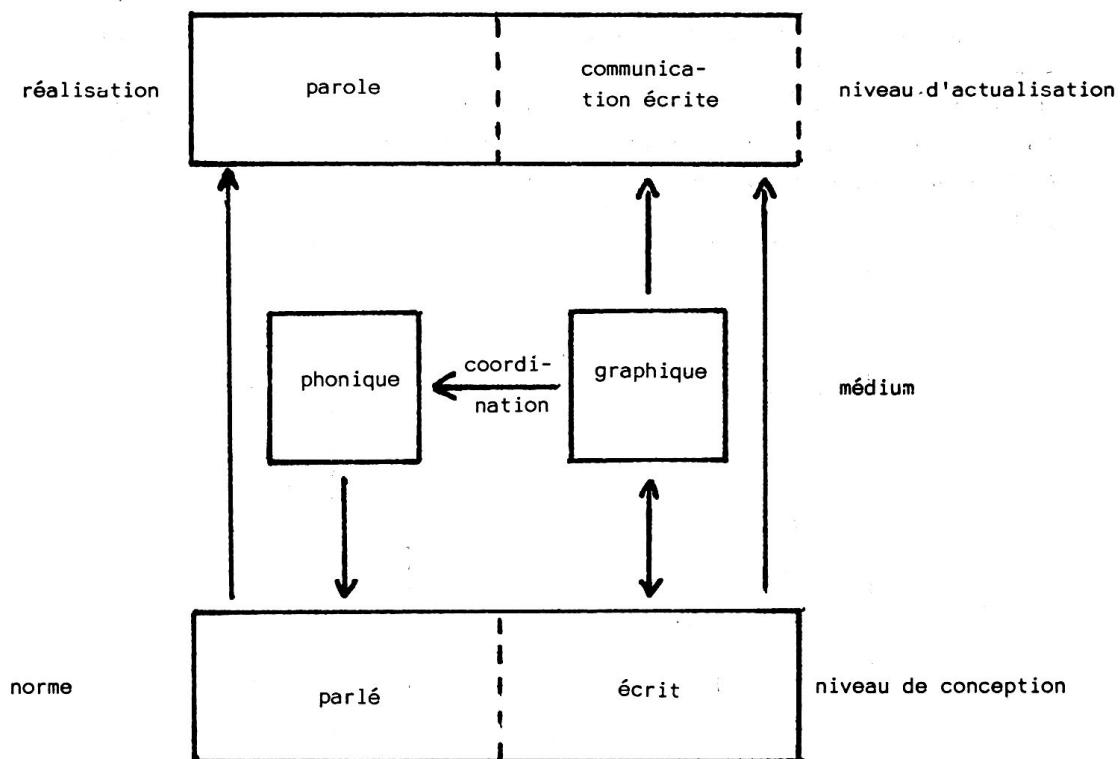
t. 4



La coordination établie entre le niveau de réalisation graphique et phonique a pour conséquence que les graphèmes (qui s'expliquent étymologiquement) reçoivent une valeur phonétique et que, par conséquent, l'actualisation ne correspond pas à la norme mais à une sorte de compromis entre la norme ('parlé') et le résultat de la coordination entre phonie et graphie (exemple [finir] → [fini] → [finir]). Ce cas est typique pour l'évolution du consonantisme français moderne.

Le deuxième cas, illustré par le croquis suivant (t. 5), est encore plus complexe :

t. 5



Ce procédé est déterminé par l'influence que le médium graphique, coordonné au médium phonique, exerce sur le niveau de la conception ; cette influence produit des conséquences directes en influant sur la réalisation, comme le montre le phénomène bien répandu du *pataquès* (78) ou de l'*hypercorrection* (79).

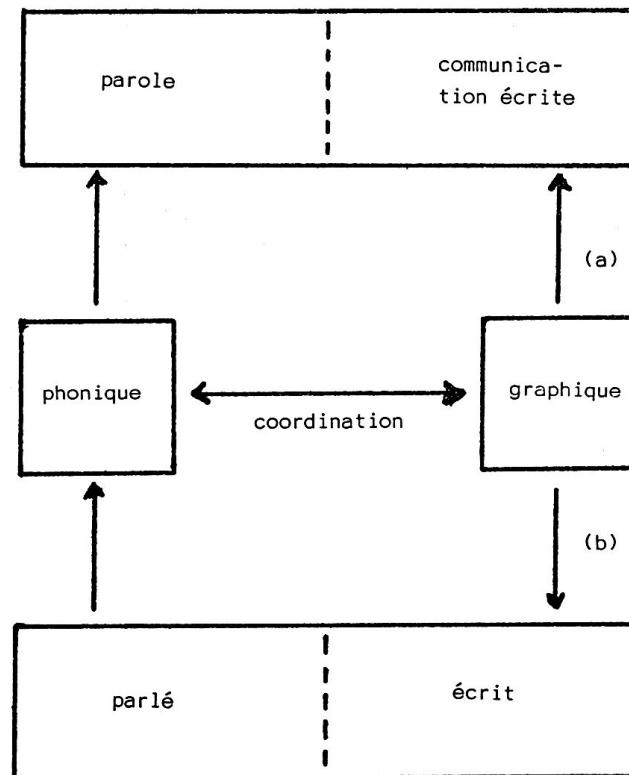
(78) Mot formé plaisamment sur des fautes de liaison du genre *pat-à moi* au lieu de *pas-à moi* (*Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, tome V, Paris 1976, p. 4074) qui documente l'influence de la graphie sur le niveau de la conception.

(79) Par analogie de la définition du Petit Robert 1977, p. 950, nous comprenons par *hypercorrection* une forme reconstruite avec la préoccupation de substituer à un état qu'on suppose altéré un état supposé correct (définition due à Marouzeau).

L'analyse de la grammaire de Milleran montre clairement qu'il n'y a pas de constance dans les facteurs qui déterminent le changement linguistique.

Jusqu'au 16^e siècle, à peu près, à une époque où peu de gens savaient lire ou écrire, les variétés dans la prononciation et les évolutions phonétiques facilitant l'acte de parole ont, en général, décidé du changement linguistique et ainsi contribué à la dépendance du graphème par rapport au phonème, comme le montre le croquis suivant :

t. 6



C'est ainsi que l'orthographe marquée par un conservativisme excessif s'est de plus en plus éloignée de la phonie (a).

A l'époque moderne, marquée par l'apparition du livre et des média écrits, ère, où la capacité d'écrire et de lire est devenue générale, nous constatons que la balance commence à se pencher légèrement de l'autre côté : *la phonie suit la graphie*, la coordination peu systématique établie entre phonie et graphie contribue de plus en plus à la dépendance du phonème par rapport au graphème (b).

La chute du [r] final qui n'a pas exercé d'influence sur le code graphique ($<-\text{eur}> = [-\text{œr}] \rightarrow [\emptyset]$) a eu pour conséquence qu'en français moderne s'est rangé à côté des couples morphématiques *-eur/-trice* et *-eur/-eresse*, un troisième couple $[-\emptyset]/[-\text{øz}]$, qui a toujours été orthographié $<-\text{eur}>$, $<-\text{euse}>$ ⁽⁸⁰⁾. Par la suite, cette règle du système de la langue française s'est corrigée sous l'influence du graphème $<\text{r}>$ toujours conservé ce qui a créé la nouvelle formule : $<-\text{eur}> [-\text{œr}]/<-\text{euse}> [-\text{øz}]$. La primauté de la graphie sur la phonie en français moderne ne saurait être démontrée plus clairement. En ancien français la graphie avait chaque fois suivi la phonie avec un petit décalage : lt. $[-\text{ator}] = <-\text{ator}> \rightarrow [-\text{adó(u)r}] = <\text{ado(u)r}> \rightarrow [-\text{œour}] = <-\text{eour}> \rightarrow [-\text{œur}] = <-\text{eour, -eur}> \rightarrow [-\text{œ, -ø}] = <-\text{eur}>$. Les plateaux de la balance penchaient donc du côté opposé.

Les deux grammaires fransaises de Milleran nous aident à mieux comprendre l'histoire de la langue française parlée ; elles nous donnent l'enseignement suivant :

- les modalités du changement linguistique peuvent varier d'une étape chronologique à une autre ; pour les temps modernes, le changement linguistique dépend, outre des critères systématiques et structuraux connus et des aspects normatifs, en première ligne des traditions culturelles et de l'influence de l'usage qu'on en fait, c'est-à-dire de la relation entre les médiums phonique et graphique ;
- il existe différents universaux du changement linguistique ; mais leur poids, leur influence respective et le moment de leur emprise se laissent prévoir aussi peu que leur répétition. On ne peut pronostiquer ni l'évolution phonétique ni la correction ou la reprise d'une évolution linguistique déjà achevée. Les tendances évolutives dépendent certainement du poids respectif des différentes variétés, mais il n'est pas impératif que les tendances dominantes se réalisent. Il serait, p. ex., très problématique de supposer que les facteurs qui ont dominé l'évolution du français de 1690 jusqu'à aujourd'hui, restent pareillement en vigueur pour l'avenir. Mais ce qui est certain est que l'évolution du 20^e siècle, qui ne connaît, pratiquement, pas de nouvelles tendances de prononciation, comme l'a déjà remarqué A. Dauzat⁽⁸¹⁾, est largement dominée par le système graphéma-

(80) Cf. aussi M. Lindemann, *Zum Präfixwechsel von « -eresse » zu « euse » und « trice » im Französischen*, Tübingen 1977.

(81) A. Dauzat, *Histoire de la langue française*, Paris 1930, p. 134.

tique et se révèle, de ce fait, assez stable : « Il ne se manifeste pas de nouvelles tendances : nous ne pensons pas avoir rencontré une seule nouvelle tendance évolutive à partir de 1900, et celles qui sont apparues pour la première fois dans la seconde moitié du 19^e siècle sont relativement peu nombreuses », a écrit Georges Straka⁽⁸²⁾ qui consacre un chapitre entier aux changements de prononciation sous l'influence de l'orthographe⁽⁸³⁾, et nous pouvons constater que ses remarques hautement pertinentes sont en accord complet avec nos résultats. Cependant, ces observations ne semblent être valables que pour l'époque actuelle : Charles Bruneau se faisait des illusions en croyant, en 1948, que l'Université contribuerait à créer un français uniforme en se substituant peu à peu à toutes les autres autorités⁽⁸⁴⁾ ; aujourd'hui il n'est pas à exclure que notre société, nourrie et régie par la télévision⁽⁸⁵⁾, répartisse les poids tout autrement et qu'elle rende le primat au médium phonique ;

— a posteriori, il est toujours possible d'expliquer les modalités, les causalités et les finalités du changement linguistique ; mais il serait certainement absurde de prétendre que l'évolution du français de demain soit calquée sur la graphie de la même façon qu'elle l'a été depuis le temps de Milleran. Le changement linguistique ne se fonde pas sur l'expérimentation, une description du changement ne pourra donc dépasser le cadre empirique que dans la mesure où elle concerne des domaines rudimentaires. Nous pouvons ne reconnaître que quelques tendances qui s'expliquent à partir de nos expériences faites jusqu'ici avec le système sociocybernétaire qu'est la langue française. Ces expériences nous ont fait comprendre que l'évolution spontanée est en corrélation avec la dominance de la communication orale et que l'évolution dirigée par le code scriptural est liée au haut prestige de la communication écrite qui caractérise l'époque du livre.

Ces expériences données, on pourrait être tenté d'accepter pour la diachronie des langues la thèse de Monod qui parle du hasard nécessaire

(82) G. Straka, *Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui*, in : *Tralili* 19 (1981), 161-248 ; citation p. 246.

(83) *Ibid.*, pp. 222 ss.

(84) *Ibid.*, p. 248.

(85) Voir à ce sujet Jean Cluzel, *Télémanie*, Paris 1979 ; id., *L'argent de la télévision*, Paris 1979.

et calculé (86), et de donner un certain crédit à cette théorie, comme le font implicitement les essais structuralistes à implication futurologique, qui cherchent à pronostiquer l'évolution future à partir de l'importance des sous-systèmes, de leur progression et du degré de leur interdépendance (87).

Nous avons vu qu'il n'y a pas de raisons phonétiques ou phonologiques pour le changement [-l] → [Ø] → [-l] (*chenil* [ʃənil] → [ʃəni] → [ʃənil]) ou [-r] → [Ø] → [-r] (*finir* [finir] → [fini] → [finir]) et que nous ne sommes pas en droit de supposer que les effets des sous-systèmes de la langue soient prévisibles et calculables puisqu'il faut accepter que les sous-systèmes sont en principe ouverts et se caractérisent par l'instabilité. Ce fait nous interdit de pronostiquer l'évolution des systèmes de la langue ; une fourchette qui ne tiendrait compte que des forces des diverses tendances du système, ne tiendrait pas compte des caractères du sous-système et négligerait en même temps la force innovatrice due en même temps à la créativité de l'usager de la langue et à la dynamique qui existe à l'intérieur du système pourvu de force kinétique. Ce que Ilya Prigogine et Isabelle Stengers ont élaboré comme règles fondamentales de la relation entre homme et nature (88), semble valoir en même temps pour l'évolution des langues : nature et langue ne sont pas des robots, ne fonctionnent pas comme des automates, les principes de leur développement n'ont rien de commun avec ceux-ci : on ne peut donc pas prévoir le point final de leur évolution.

Bonn/Heidelberg.

Christian SCHMITT

(86) J. Monod, *Zufall und Notwendigkeit*, München 1971.

(87) P. ex. W. Mańczak, *Frequenz und Sprachwandel*, in : H. Lüdtke (éd.), *Kommunikationstheoretische Grundlagen des Sprachwandels*, Berlin/New York 1980, pp. 37-79.

(88) I. Prigogine, I. Stengers, *Dialog mit der Natur. Neue Wege wissenschaftlichen Denkens*, München/Zürich 1981.

